www.yabiladi.com #2

Yabiladi.com Mag

Décembre 2010

WikiLeaks à la sauce marocaine | Une MRE fait condamner la RAM | Débat : Peine de mort au Maroc | La Bissara à l'honneur

Casablanca inondée, Casablanca martyrisée, Casablancais enragés

Edito

Satisfaction !

Je ne vais pas vous chanter le célèbre tube des Rolling Stones, mais « satisfaction ! » c'est un peu le constat de nombreux lecteurs du web-mag qui nous ont écrit. « Bravo pour ce nouveau magazine », « Je m'attendais à une dizaine de pages et je dois dire que là j'ai été agréablement surpris par la quantité et la qualité du contenu », « maquette très pro, continuez comme ca ». Voilà quelques uns de vos commentaires qui nous ont bien évidemment donné du baume au cœur.

« Vous avez du boulot car vous avez commencé fort et il faudra donc maintenir la qualité. »

Car en effet, nous travaillons principalement pour vous donner du contenu professionnel, dans un contenant agréable et pour un prix toujours aussi léger. Biliki aurait pu d'ailleurs être le titre du magazine.

Mais ces compliments ne doivent pas nous rendre « stones ». Nous devons continuer à être fidèle à notre engagement de qualité et vous en donner toujours plus. Un de nos lecteurs nous a dès le départ émis un warning : «Il m'a fait une très bonne impression. Vous avez du boulot car vous avez commencé fort et il faudra donc maintenir la qualité. »

Donc pour nous le challenge est clair, transformer l'essai, et faire de ce deuxième numéro un concentré de contenu intéressant, éclectique et original. Pour cela, nous vous proposons encore plus de contenus inédits, des interviews, des portraits, une tribune libre, des reportages photos, …

Pourtant le parcours de ce numéro a été parsemé d'embûches : inondations d'une partie des bureaux de Yabiladi.com, et coupure d'électricité pendant 3 jours. Ces imprévus nous ont obligé à tout boucler en à peine une semaine.

Mais quand un projet nous tient à cœur, tout obstacle est surmontable. Pour reprendre la devise de Jacques Cœur : « A cœur vaillant rien d'impossible ».

Mohamed Ezzouak

LE MENSUEL Mag

04 PHOTOMATON

08 MRE
Le CCME 3 ans après : Interview de Driss Yazami
10 Passeport gratuit pour les MRE mineurs
11 Dédouanement : Une dérogation pour les retraités MRE
12 Une MRE fait condamner la RAM

14 MAROC
De Laâyoune à Casablanca, récit d'un ras le bol
18 Hommage à Abraham Serfaty
20 WikiLeaks, le nouvel ami des Marocains ?

21 CHRONIQUE de Bouchta Jebli

22 DOSSIER : Innondations à Casablanca

28 INTERNATIONAL
France : l'immigration, une sacré source de revenus
30 Mennucci envoie des signaux positifs aux enfants d'immigrés
33 Espagne : Le PP veut déplacer le consulat du Maroc à Barcelone

32 FOCUS
Peine de mort au Maroc : Le débat fait rage

36 ECONOMIE
Vision 2020 : 140 milliards de DH pour 20 millions de touristes
38 Les transferts de fonds des MRE redécollent en 2010
40 Algésiras continue sa dégringolade face à Tanger Med

42 PORTRAIT : Mohamed Lali

44 SPORT
L'ovalie et le Maroc, une histoire à écrire
46 Maroc : Yes, we CAN

48 CULTURE
Interview : Dr Mourad Alami, écrivain
51 Lu pour vous : « Une année chez les Français », de Fouad Laroui

52 AGENDA

54 YABILADIES Le supplément féminin
Mariages précoces au Maroc : pour un changement des mentalités !
56 Sidaction 2010 : Donner c'est agir contre le sida au Maroc
57 Cinéma : Saïda Jawad joue Rachida Dati dans sa course au pouvoir
58 Italie : Une Marocaine élue « Maxim Girl of the Year »
59 Les Marocaines du Golfe dans l'oeil du cyclone
60 La recette du mois : La Bissara
62 Au temps des caftans [En images]

Directeur de la publication
Mohamed Ezzouak

Rédacteur en chef
Frédéric Schmachtel

Rédaction
Halima Djigo
Ghita Ismaïli
Oumar Baldé
Ibrahima Koné
Yann Ngomo

Conception graphique
Anouar-Charif Zekri

Directeur technique
Marouane Benabid

Conception web
Mohammed Reda Biya

Direction commerciale
Salma Sentissi

Yabiladi Mag est édité par
Web Stratégie
8 Rue Assad Bnou Zarara
20330 Casablanca
Maroc

Contacts
Rédaction :
redaction@yabiladi.com
Régie publicitaire :
salma@yabiladi.com

Marine Le Pen

C'est bien la fille de son père, surtout quand il s'agit de taper sur les musulmans. Une fatwa, made in Marine, rendrait haram (illicite) toute viande halal touchée par un non musulman. Notre théologienne du FN n'a pas peur du ridicule.

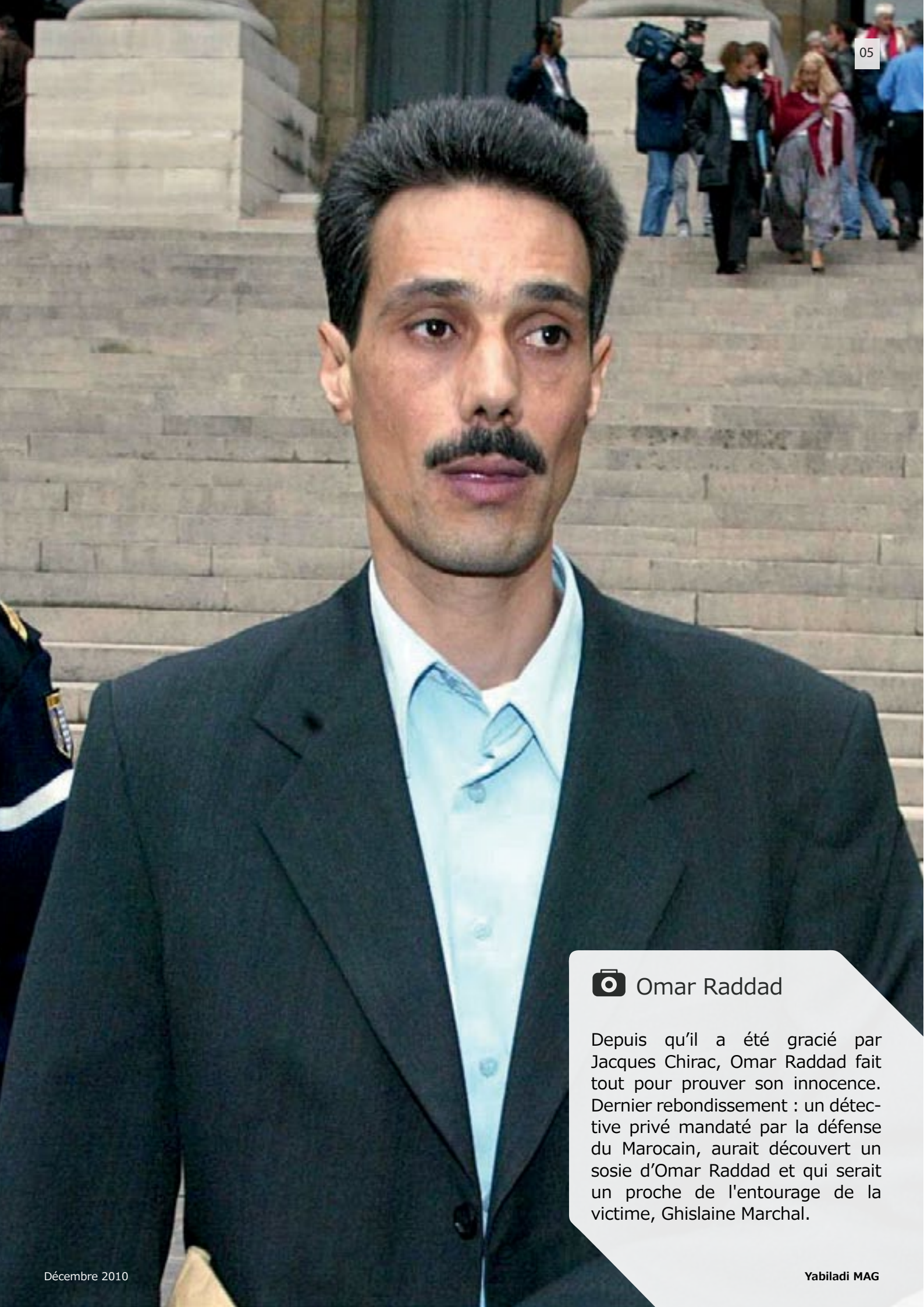

Omar Raddad

Depuis qu'il a été gracié par Jacques Chirac, Omar Raddad fait tout pour prouver son innocence. Dernier rebondissement : un détective privé mandaté par la défense du Marocain, aurait découvert un sosie d'Omar Raddad et qui serait un proche de l'entourage de la victime, Ghislaine Marchal.

Younès Jratlou

Plus d'un an après la disparition du petit Younès à la frontière franco-belge, ses parents ont directement été mis en cause. Ils ont même été inculpés pour « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort », sur décision du juge d'instruction.

Ilham Moussaïd

Sa candidature aux régionales de 2010 en France sur la liste du NPA l'avait mise au cœur d'une vive polémique et une vraie tempête médiatique. 20 mois après, l'ex candidate voilée du NPA annonce qu'elle quitte le mouvement de Besancenot pour désaccord sur la laïcité et le féminisme.

CCME, 3 ans déjà
mais pour quel bilan ?

Le Conseil de la communauté marocaine résidant à l'étranger (CCME), présidé par Driss Yazami (sur la photo), soufflera le 21 décembre sa 3ème bougie. L'occasion pour nous de faire un point rapide sur les réussites et les points qui bloquent toujours, à seulement un an de la fin de mandat.

Par Mohamed Ezzouak

Le CCME a été institué sur dahir royal le 21 décembre 2007. Il a des fonctions purement consultatives puisque sa principale mission est de faire un suivi et d'évaluer les politiques publiques de l'Etat marocain envers la communauté des MRE, puis d'émettre des recommandations.

Première observation positive depuis l'avènement du CCME, c'est la prise en compte de cette diaspora dans toute sa diversité. Il est vrai que pendant de nombreuses années, bon nombre d'acteurs institutionnels avaient une vision ancrée sur les années 70, le travailleur marocain à l'étranger, qui avait quitté le pays pour des raisons économiques. Les nouvelles générations, la féminisation, la diversité géographique, socio-professionnelle, font désormais partie du vocabulaire officiel.

Les séminaires et conférences organisés par le CCME ont également apporté une nouvelle approche des problématiques de cette diaspora. L'enseignement de la langue arabe, la question de la place de la femme dans la diaspora, la religion et les MRE, etc… autant de sujets abordés par des chercheurs et spécialistes internationaux.

Mais ces 3 années n'ont pas été pour autant un long fleuve tranquille. De nombreuses dissensions internes sont apparues, notamment sur la question de la citoyenneté, du droit de vote et de l'éligibilité des MRE. Des membres du CCME organisés autour de Daba 2012 continuent de faire pression sur leur président, Driss Yazami, pour mettre cette question au cœur des recommandations qui seront remises au Roi Mohammed VI. M. Yazami ne veut pas en entendre parler, les membres frondeurs crient au complot. Difficile pour le CCME de faire l'impasse sur cette délicate question, ne serait-ce que par principe, puisque les MRE ont également droit à leur citoyenneté pleine et entière ici et là-bas.

A propos des recommandations qui seront remises à Sa Majesté, il sera difficile de faire un bilan des actions menées par le CCME. M. Yazami ne souhaite jamais s'exprimer sur le contenu des recommandations alimentant ainsi les critiques de la presse à son égard.

De nombreuses dissensions internes sont apparues, notamment sur la question de la citoyenneté, du droit de vote et de l'éligibilité des MRE.

On aimerait bien savoir par exemple ce que le CCME recommandera au niveau des acteurs institutionnels qui nous représentent. Aujourd'hui nous avons un Ministère délégué, la Fondation Hassan II, et le Conseil, les 3 mousquetaires, il ne manque plus que D'Artagnan.

Trois entités qui se marchent sur les pieds mais surtout qui disposent chacune de leur budget, de leur bâtiment, de leurs voitures de fonction… Un peu de rationalisation des deniers publics ne serait pas un luxe. Les MRE ne demandent pas qu'on dépense des centaines de millions de dirhams pour eux. Ils souhaitent tout simplement qu'on les considère comme des citoyens à part entière et qu'on règle des problèmes qui ont souvent besoin de bon sens plus que de dirhams. ■

Passeports gratuits

pour les mineurs marocains à l'étranger : Un ministre optimiste

Les Marocains de l'étranger de moins de 18 ans peuvent désormais obtenir le passeport du Royaume sans que leurs parents ne déboursent aucun sous. Toutefois, des questions se posent déjà sur l'estimation du manque à gagner annoncé par le ministère des MRE.

Par Oumar Baldé

C'est à Montréal que l'annonce a été faite : les enfants mineurs des MRE sont désormais exonérés des frais de passeport. C'est Mohammed Ameur lui-même qui l'a fait savoir. Face à la diaspora marocaine du Canada, le ministre délégué chargé de la Communauté marocaine à l'étranger a aussi précisé que cette initiative a un objectif principal : renforcer le sentiment d'appartenance de ces enfants à leur patrie.

L'Etat a peut-être jugé que le jeu en valait la chandelle. Raison pour laquelle il a préféré fermer les yeux sur les 700 millions de dirhams de manque à gagner que cette initiative lui coûterait selon le ministre. Car en plus de l'aspect patriotique, il est également question, rapporte la MAP, de créer des conditions favorables pour la communauté des immigrants en visite durant les vacances.

Quant aux procédures d'obtention du passeport (à consulter sur www.passeport.ma), elles restent les mêmes : celles en vigueur depuis la mise en circulation du passeport biométrique. Les délais de retrait varient d'une quinzaine de jours à un mois. La détention de la Carte nationale d'identité électronique (CNIE) peut raccourcir le temps d'attente. D'ailleurs, les parents des mineurs de 12 à 18 ans sont également encouragés à établir la CNIE pour leurs enfants.

Sur le site internet du Consulat général du royaume à Paris, il est indiqué que la somme à payer pour l'obtention du passeport marocain, est de 720 dirhams. Le ministre, quant à lui, a avancé le chiffre de 700 millions de dirhams comme manque à gagner pour l'Etat, avec la nouvelle décision en faveur des mineurs. Faisant le calcul, cela voudrait dire que près d'un million de MRE mineurs seraient candidats au nouveau titre de voyage marocain ! Soit près du tiers du total de la diaspora marocaine à l'étranger, estimée à un peu plus de 3 millions de personnes ! Il y a lieu de s'interroger sur la concordance de ces chiffres.

Le ministre, quant à lui, a avancé le chiffre de 700 millions de dirhams comme manque à gagner pour l'Etat

D'autant plus qu'à partir du moment où les mineurs concernés ont la double nationalité, le passeport marocain perd pour beaucoup de son attractivité. Un passeport français, espagnol, italien, belge ou encore canadien leur ouvre plus de portes qu'un passeport marocain. A voir si l'argument financier l'emportera quand-même. ■

Les retraités MRE

continueront d'importer des voitures de plus de 5 ans

Annoncée parmi les mesures du nouveau code de la route, la fin de l'homologation pour les véhicules d'occasion importés ayant plus de 5 ans d'âge ne s'appliquera pas, a priori, à tout le monde.

Par Yann Ngomo

Selon le directeur du centre national d'essais et d'homologation (CNEH), Abdelaziz Ezzaim, que nous avons contacté, les retraités MRE pourront toujours importer leurs voitures d'occasion de plus de 5 ans.

Le directeur du CNEH nous a en effet déclaré que « la seule disposition prise concerne le retour des retraités (MRE, ndlr) ». Ainsi, d'après lui, les retraités marocains résidant à l'étranger pourront se faire homologuer une voiture même si elle a plus de 5 ans. Ils seront les seuls pour le moment. Autre précision apportée par M. Ezzaim : la réglementation entrera en vigueur dés le premier janvier 2011.

Pour rappel, conformément aux dispositions de l'article 96 du décret 2-10-421 portant sur l'application du code de la route, « sont soumis à l'homologation à titre isolé [···] les véhicules usagés importés de moins de cinq (5) ans d'âge ». Ceci étant, les véhicules d'occasion fabriqués avant le 1er janvier 2006 ne pourront plus être introduits au Maroc.

Une dérogation pour les MRE retraités

Les retraités MRE peuvent donc pousser un grand « ouf !» de soulagement. Ils étaient en effet directement concernés par ce nouveau dispositif du code de la route.

Si l'un des objectifs de cette mesure était de protéger le parc automobile marocain des épaves importées, elle aurait lourdement affecté de nombreux retraités MRE, qui bénéficiaient d'un abattement de 85% des droits de douane sur l'immatriculation de leurs véhicules importés. 26 662 retraités avaient ainsi pu profiter de cet avantage depuis sa mise en place en 2009.

Les retraités MRE profiteront d'une exception faite aux nouvelles contraintes de l'homologation au Maroc.

Avec l'annonce de la restriction de l'homologation au Maroc, la crainte de voir cet avantage important pour les retraités aboli, s'est plus pressante. Une limite sur l'âge des véhicules importés, valable pour tous, aurait touché un grand nombre de retraités. Ils n'auraient pas pu faire immatriculer de voitures au Maroc si elles avaient plus de 5 ans d'âge.

Le nouveau code de la route parlait simplement de possibles dispositions pour les MRE, mais sans rien préciser de plus. Aujourd'hui le doute semble donc être levé pour le plus grand bonheur des marocains de l'étranger retraités. Ils pourront donc continuer à importer une voiture au Maroc et cela sans aucune restriction. ■

Jamila VS RAM

Une jeune maman franco-marocaine fait condamner la compagnie

Jamila Erragragui, jeune maman, a subi il y a quelques années un petit désagrément avec la Royal Air Maroc lors d'un voyage à destination de Oujda. Cette Franco-Marocaine au caractère trempé, ne se laissera pas démonter face à l'intransigeance de la compagnie nationale. Elle ira jusque devant les tribunaux pour obtenir une indemnisation qui lui est garantie par la législation européenne. Un récit qui nous est conté par Jamila en personne.

Par Jamila Erragragui

Le 20/05/2008 fut pour ma fille (alors âgée de 4 mois et demi) et moi-même une journée sans précédent. Nous avons été débarquées d'un vol Paris CDG–Oujda dont le départ était prévu à 15h00. Au moment de l'embarquement, le personnel de l'aéroport me refuse l'accès au bus car il n'avait pas de ceinture de sécurité pour mon enfant dans l'avion. J'ai eu alors comme seule consigne de récupérer par mes propres moyens mes 30 kilos de bagages au terminal des arrivées au T3 et de rejoindre le comptoir Air France au T1. Je vous laisse imaginer le marathon auquel la RAM voulait me soumettre.

Me retrouvant sans aucune assistance, et n'étant pas une superwoman pour rejoindre le T1 avec cosi enfant et 30 kg de bagages j'ai appelé mon mari afin qu'il puisse me venir en aide; ce qui l'a contraint à se libérer de ses obligations professionnelles. Arrivée au T1, j'ai dû attendre au moins deux heures avant de connaître mon sort. Mon mari scandalisé par l'attitude de la compagnie a demandé à voir le chef d'escale, nous avons essuyé une fin de non recevoir. Aucune considération, pas même un semblant d'excuses.

Finalement, la RAM par l'intermédiaire d'Air France m'a proposé un réacheminement avec une escale de 3h00 à Casablanca. Et je suis finalement arrivée à Oujda à 1h du matin.

A mon retour de vacances, décidée de ne pas laisser passer ça, je me renseigne sur mes droits et découvre l'existence du règlement 264/2004 du parlement européen établissant des règles communes en matière d'indemnisation et d'assistance des passagers en cas de refus d'embarquement et d'annulation ou de retard important d'un vol. En fait, la RAM n'avait rempli aucune des obligations de ce règlement. Je me suis alors rendue compte que la RAM utilise comme pratique courante l'ignorance de ses passagers pour ne pas s'acquitter de ses obligations. Normalement et conformément à ce règlement, la compagnie aurait dû m'indemniser à hauteur de 400 euros par personne pour refus d'embarquement.

Une longue épreuve pour faire valoir ses droits

Dans un premier temps j'ai envoyé plusieurs réclamations aussi bien par courrier que par courriel. La RAM est restée aux abonnés absents. J'ai alors demandé l'aide d'une association de défense de consommateurs, la FNAULT (Fédération Nationale des Associations des Usagers des transports).

Suite à un courrier adressé par la Direction Générale de l'Aviation Civile, la compagnie décide enfin de sortir de son silence. Le service client

mène (soit disant) son enquête et répond **défavorablement** à ma demande d'indemnisation (800 euros d'indemnités tels que défini par le règlement + 200 euros de dommages pour non assistance) en avançant comme argument que la compagnie a été contrainte d'annuler le vol Paris Orly-Oujda pour défaillances techniques. Sauf que le vol avait bien eu lieu, et depuis Orly et non CDG. Cerise sur le gâteau, la RAM conclut avec une formule : « Néanmoins, à titre commercial, afin de vous prouver notre volonté de vous conserver parmi nos clients, nous avons choisi de vous accorder un geste commercial de 50€ ».

Outrée par ce manque total de considération et par autant de mauvaise foi, je décide de faire valoir mes droits et dépose une déclaration au Greffe devant le tribunal d'instance du 2ème arrondissement de Paris dont dépend la Royal Air Maroc. Et il faut savoir que pour tout litige inférieur à 4000 euros vous pouvez saisir le juge de proximité. La procédure est simple, gratuite et vous n'êtes pas obligé de vous faire représenter par un avocat.

Rendez-vous devant le tribunal

J'ai déposé la déclaration le 13 Avril 2010 j'ai eu une audience le 01 juillet 2010. J'ai joint à ma déclaration un dossier complet reprenant chronologiquement les faits, appuyés de toutes les correspondances avec la RAM, la FNAUT et la DGAC. Je demande dans ma déclaration une indemnisation financière forfaitaire de 400 euros par personne (soit 800 euros), une indemnité forfaitaire de 500 euros liée au dédommagement du préjudice moral subi à mon enfant de 4 mois et moi-même ainsi que le remboursement de mon billet.

La veille de l'audience l'avocat représentant la RAM m'envoie par courriel les écritures qu'elle allait défendre à l'audience. Elle était d'accord pour me verser les 800 euros d'indemnités, mais refusait le remboursement du billet ainsi que les 500 euros de dédommagement. Et le jour J, j'expose au juge les faits en 20 minutes environ. J'ai repris chaque article du règlement 264/2004 manqué pour justifier ma demande d'indemnisation, sachant que je n'ai pas finalement demandé 1000 euros de dédommagement. Le délibéré a été porté au 09 septembre 2010.

Un jugement en faveur de Jamila et son enfant

La compagnie a certes été condamnée mais je n'ai pas vraiment obtenu tout ce que j'avais demandé à savoir les 1000 euros d'indemnités pour préjudices moral subi et le remboursement de mon billet puisque j'ai été réacheminée par un autre vol. Mais je considère cela comme une victoire personnelle. Je suis toujours restée déterminée à laisser une trace écrite du comportement irrespectueux de la RAM.

Pour conclure je vous conseille de diffuser à un large public l'existence de ce règlement européen (disponible et valable dans tous les aéroports européens) car la RAM utilise l'ignorance des gens pour ne pas s'acquitter de ses obligations. ■

Dénouement ? Presque !

Jamila vient de recevoir son chèque d'indemnisation envoyé d'une façon « méprisante » juge-t-elle, puisqu'aucune lettre n'accompagnait le règlement. De plus, la compagnie n'a pas payé les intérêts de retard. Jamila a donc décidé de continuer le combat et elle a écrit à l'avocat de la compagnie. Ce ne sont que 54 euros mais la jeune maman, par principe ne compte pas se laisser faire.

Photo : Amine Lahbichi

De Laâyoune à Casablanca, récit d'un ras le bol

Le 8 novembre dernier, le démantèlement du camp d'Agdim Izig remettait la question du Sahara sous le feu des projecteurs. Un ras le bol social, qui a dégénéré en affrontements violents et meurtriers : 11 morts parmi les forces de l'ordre, 2 parmi les civils. Pour le peuple marocain, la suite de ces évènements a conduit à une manifestation sans précédent à Casablanca le 28 novembre. Les Marocains ont dit non à la violence et crié leur ras le bol envers les manipulations politiques.

Par Oumar Baldé

Après la marche verte de 1975, les Marocains ont, une nouvelle fois, démontré leur capacité de mobilisation. Dimanche 28 novembre 2010, une marche pacifique a mobilisé entre 2,5 et 3 millions de personnes à Casablanca. Les Marocains s'y étaient donnés rendez-vous pour revendiquer la marocanité du Sahara et rendre hommage aux victimes des émeutes de Laâyoune.

Cette marche populaire, déclenchée notamment par une résolution du parlement européen condamnant le Maroc à l'initiative du Parti Populaire espagnol, n'était qu'un prolongement des évènements de Laâyoune du 8 novembre.

Agdim Izig : des premiers balbutiements au démantèlement

En effet, tout a commencé dans cette ville du Sud. Le 10 octobre dernier, environ 140 tentes commencent à être érigées à une dizaine de kilomètres à l'est de Laâyoune. C'est la mise en place d'un camp de contestation : le camp d'Agdim Izig. Dénommé « le camp de la liberté », il s'agrandit très vite au fil des jours. Le nombre de tentes dépassant très rapidement les 3 500 et abritant environ 15 000 personnes qui revendiquent de meilleures conditions de vie.

Mais aux contestataires sociaux, se seraient vite greffés d'autres manifestants, décidés à donner une autre tournure (plus politique) à la plus grande manifestation sociale au Sahara depuis le déclenchement de la marche verte en 1975. Des jeunes militairement bien entrainés, acquis aux thèses du Polisario, y ont trouvé une occasion en or pour raviver la flamme indépendantiste.

Les longues négociations entreprises par les autorités (dont le ministre de l'Intérieur qui s'était déplacé sur place) n'y ont rien fait. Pas plus que les quelques 600 lots de terrains commencés à être distribués aux plus nécessiteux. Ce qui pousse finalement le parquet à ordonner la dispersion d' « une bande qui refusait à ce que les gens quittent le camp après avoir bénéficié des aides de l'État ».

Dimanche 28 novembre 2010, une marche pacifique a mobilisé entre 2,5 et 3 millions de personnes à Casablanca

Violence aveugle à Laâyoune

Le lundi 8 novembre, à l'aube, vers 7 heures les forces de l'ordre envahissent le camp, en vu de son démantèlement. Mais là, la surprise est totale et l'intervention sans armes des forces sécuritaires vire au drame. Une résistance agressive se déclenche dans le camp. Aux forces de l'ordre qui ne devaient pas faire usage d'armes à feu, des jeunes, munis d'armes blanches et de bonbonnes de gaz, ont répondu par une violence sans commune mesure. Les choses dégénèrent et les échauffourées se poursuivent dans la ville. Laâyoune s'embrase.

Le bilan est lourd. Des forces sécuritaires lynchées, égorgées et souillées. Sans parler des bâtiments publics mis à sac et des biens de particuliers détruits. La guerre des chiffres »

prend à son tour le relais. Plusieurs versions sur le nombre des victimes sont avancées. Finalement, on retiendra que ces violences inimaginables ont au moins fait 13 morts, parmi eux 11 membres des forces de sécurité marocaines.

Le Polisario de son côté n'a pas hésité à annoncer des dizaines voire des centaines de morts. Et cela a suffi pour qu'il transforme ces violences en véritable génocide. Mais les organisations des droits de l'homme tel que Human Right Watch, ou encore Amnesty International, ont vite démenti ces affabulations. Si elles ont dénoncé des cas de tortures parmi les personnes arrêtées au lendemain des évènements, elles ont bien confirmé le bilan officiel donné par les autorités marocaines.

Les dérives de la presse espagnole

Mais l'une des attitudes les plus surprenantes liées à ces évènements, c'est bien celle adoptée par les médias espagnols. Si les autorités du Royaume avaient raté la bataille médiatique dès le début en empêchant les journalistes étrangers d'accéder au camp, une partie de la presse espagnole a elle de son côté déçu par son traitement négatif consacré à ces évènements.

Les violences de Laâyoune ont au moins fait 13 morts, parmi eux 11 membres des forces de sécurité marocaines

De fausses informations ont été divulguées par « certains médias » de ce plus proche voisin européen du Maroc ! L'agence d'informations EFE et la télévision Antenna 3 se sont distinguées en attribuant aux évènements de Laâyoune, des images de victimes prises à Gaza et à Casablanca dans une histoire de meurtre familiale. L'agence Europa Press elle, donnant pour morts, des citoyens encore vivants et qui aujourd'hui, déclenchent contre elle un procès devant la justice espagnole.

Le Partido Popular entre dans la danse

En Espagne, ce ne sont pas seulement dans les médias qu'on est pro-Polisario, dans la classe politique aussi. Le Partido Popular (PP), actuellement dirigé par Mariano Rajoy n'a pas caché son parti pris pour les indépendantistes. Le PP a même été à l'origine d'une résolution du parlement européen condamnant le Maroc. Une démarche jugée hostile sur l'autre rive de la méditerranée et qui a mobilisé acteurs politiques et société civile pour dénoncer cet acharnement.

Si le gouvernement socialiste de Zapatero joue jusqu'à présent la carte du maintien des relations stratégiques qui unissent les deux pays, au Maroc, le ton devient de plus en plus ferme. Dernier épisode : le parlement marocain dans son ensemble, vient de demander au gouvernent de réévaluer les relations avec le royaume d'Espagne. ■

1- Installé au mois de septembre, le camp d'Agdim Izik aurait rassemblé quelques 5000 tentes et jusqu'à 20 000 manifestants.

2- Après l'échec des négociations le 5 novembre, les autorités estiment qu'il faut démanteler le camp.

3- Lundi 8 novembre, les forces de l'ordre procèdent au démantèlement, mais sont confrontées à des milices violentes.

4- Onze forces de l'ordre et deux civils seront tués, et de nombreux bâtiments saccagés dans la ville de Laâyoune.

5- La presse espagnole a vivement critiqué le Maroc, en partie sur base de gros mensonges. En réponse, la Marche de Casablanca du 28 novembre 2010 a rassemblé 2,5 millions de personnes, sous le motif « Touche pas à mon pays ».

Hommage à Abraham Serfaty

Adieu mon camarade

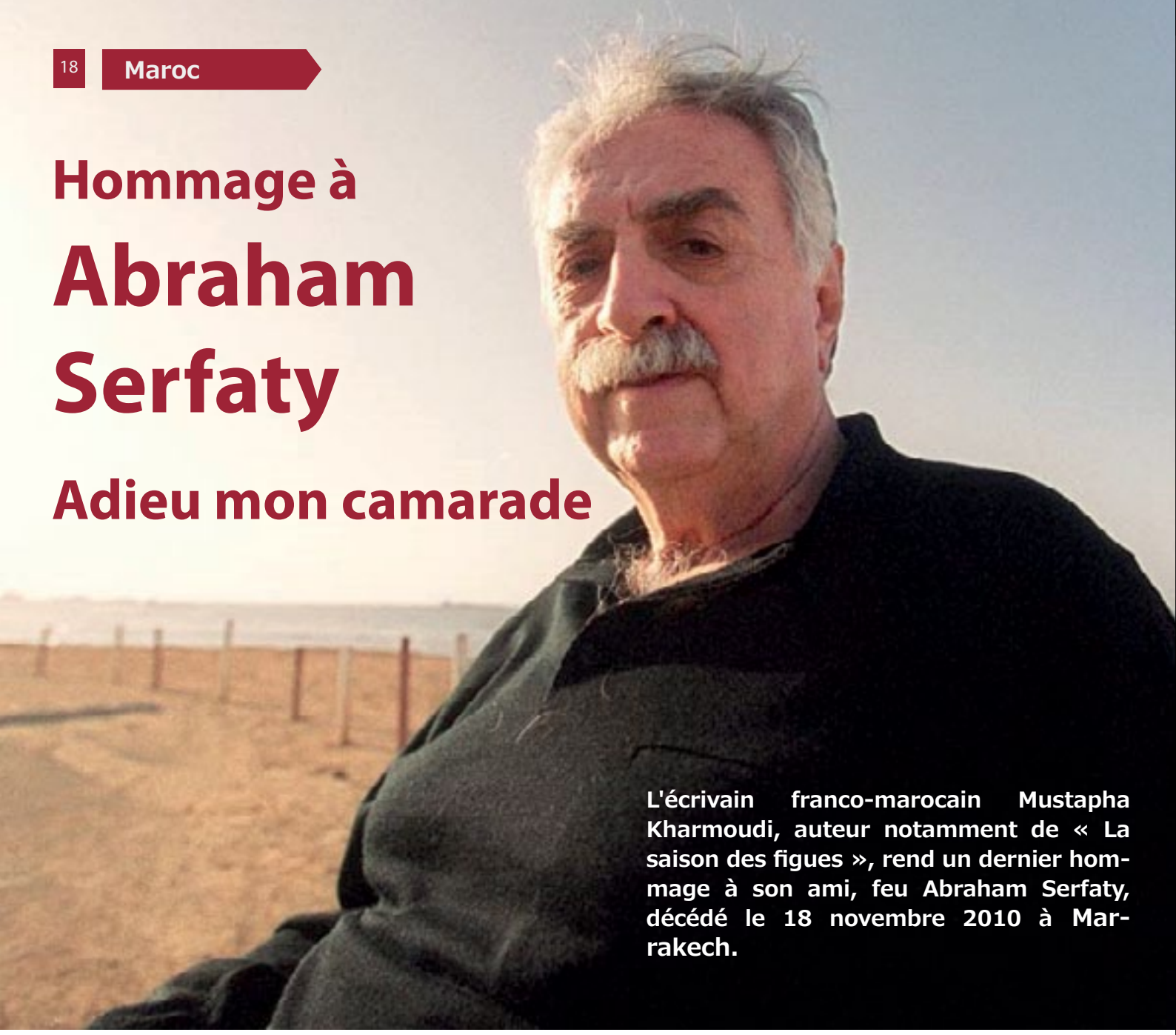

L'écrivain franco-marocain Mustapha Kharmoudi, auteur notamment de « La saison des figues », rend un dernier hommage à son ami, feu Abraham Serfaty, décédé le 18 novembre 2010 à Marrakech.

C'était tout au début de la décennie 70 que j'avais lu pour la première fois un texte d'Abraham Serfaty. Etait-ce sur la Palestine ? Je ne me souviens guère. En tout cas, ça avait été le coup de foudre. Qui se renouvellera par la suite à chaque fois que je lirai ses articles, en particulier ceux parus dans la fabuleuse revue Souffles que dirigeait le poète Abdellatif Laabi. (…)

Mieux, les écrits d'Abraham, tout en me sortant du désespoir, m'ouvraient au monde entier. Soudain, l'enfant exclu que j'étais se découvrait une nouvelle famille, en rupture avec tous les grands héros de la civilisation arabe, tous récupérés, les uns par la monarchie, les autres par les partis traditionnels. J'étais tout à coup devenu le petit frère du fougueux Ché Guévara, de Lénine le vainqueur, de l'émouvant Hô Chi Minh. Et de Marx, pardi ! Mais aussi de leaders palestiniens radicaux : Georges Habache, Nayef Hawatmeh, Ahmed Jibril, etc. Quel horizon et quelle généalogie, et combien j'étais fier !

Aujourd'hui, on en sourirait, mais ce serait à tort car il faut le tenir pour certain, au jeune en colère que j'étais, il fallait absolument une réponse qui rende compte de l'injustice qui me frappait déjà à la naissance dans une hutte au milieu des poux, et qui continuait sous un régime arrogant qui n'avait que faire des pauvres et du peuple. (…)

Une boussole dans la clandestinité

Très tôt donc, j'avais rejoint le mouvement de Serfaty en France. Je me dois de témoigner que, même quand il était dans la clandestinité, Abraham restait pour nous une boussole, un phare. Il en sera autrement dès lors que nous nous retrouverons sans lui, sans ses conseils et sans sa clairvoyance : à peine tombait-il aux mains de ses tortionnaires que déjà nous ne savions plus que faire. Je me souviens : on aurait dit que nos divisions couvaient depuis fort longtemps. Un ancien camarade, décédé en Hollande depuis fort longtemps, me disait que la Siba travaillait encore notre inconscient··· Et ce n'était pas que pour en rire···

S'ajoute bien sûr cette répression féroce qui m'intrigue toujours tant : comment se fait-il que quelques dizaines d'étudiants aient fait si peur à une monarchie solidement établie depuis des siècles ? Quoi qu'il en soit, avec l'arrestation de Serfaty, nous allions perdre inéluctablement l'hégémonie sur le mouvement étudiant. (···)

Un juif marxiste qui tolère le baisemain ?

Je n'avais rencontré physiquement Abraham qu'à son expulsion en France. Je me souviens qu'il était inquiet à cause de cette trouvaille de l'insolent Basri, ce lugubre vice-roi, comme le surnommait une certaine presse française. Moi je riais parce que nous étions nombreux à être devenus tout à coup joyeusement Brésiliens, mais je comprenais le désarroi d'Abraham, c'était celui des gens qui appartiennent à une minorité ethnique ou religieuse, et qui vivent au milieu d'une majorité hégémonique et tonitruante. C'était mon cas, et c'est toujours mon cas dans cette imprévisible république française···

Par la suite, Serfaty était venu à notre rencontre dans notre belle Franche-Comté, plus exactement au pays de Peugeot. Le samedi matin, nous l'avions habillé chaudement car c'était l'hiver, et nous l'avions entraîné dans un marché arabe. Alertés par les médias locaux (avec à leur tête une radio arabe), beaucoup de Marocains se pressaient de le saluer, même la peur au ventre. Certains lui baisant parfois la main ou l'épaule. Abraham avait tout le temps les larmes aux yeux. Plus tard, je l'avais moqué : quoi, un marxiste handicapé et juif tolérant le baisemain ? Je me souviens qu'il en avait ri, d'un rire presque enfantin.

Ce jour-là, un journaliste lui avait demandé son vœu le plus cher. Je m'attendais à ce qu'il réponde quelque chose comme la fin de la tyrannie au Maroc, ou l'avènement d'un Etat palestinien, enfin quelque chose de ce genre. Je me souviens de sa réplique acerbe : « je veux retourner mourir dans mon pays ». A vrai dire, j'en étais choqué, même si j'étais en exil moi-même, en situation de le comprendre···

C'est maintenant chose faite.

Oh grand frère, je suis infiniment ravi que ton vœu le plus cher te soit exaucé··· Mais que c'est triste de savoir que je n'entendrais plus jamais ta voix, cette voix souvent autoritaire, mais qui n'était qu'amitié à mon égard. Une infinie amitié. Comme en témoigne, entre autres, cette soirée inoubliable dans la campagne comtoise, pays de Victor Hugo, de Courbet, de Fourrier et de Proudhon. En présence de nos camarades prolos de chez Peugeot comme ils disent. Une émouvante soirée, auréolée par ta présence généreuse parmi nous, et par la présence à tes côtés, des deux fils de Mehdi Ben Barka···

Adieu mon camarade, et merci encore ! ■

WikiLeaks, le nouvel ami des Marocains ?

250 000 notes diplomatiques américaines sont en cours de divulgation par le site WikiLeaks de Julian Assange. Plus de 2106 d'entre-elles concerneraient le Maroc, dont 245 qui évoque l'affaire du Sahara Occidental.

Par Mohamed Ezzouak

Quelques unes écornent le Maroc en pointant du doigt la corruption omniprésente. Ainsi, l'armée souffrirait d'une corruption endémique, même si son processus de modernisation est bien avancé. Le mémo de l'ancien Ambassadeur américain à Rabat, Thomas Riley, n'y va pas par quatre chemins, le mal vient principalement des gradés. Il cite sans ambages le cas du Lieutenant Général Benanni, Commandant du secteur Sud. Cette prévarication explique la « gérontocratie » de l'armée où les vieux gradés ne veulent pas quitter leur poste très enrichissant.

La Gendarmerie ne serait pas épargnée puisque Thomas Riley explique que « les gendarmes affectés aux patrouilles sur route, doivent s'acquitter d'une somme approximative de 4 000 DH, directement versée à leurs supérieurs hiérarchiques ». Cet argent proviendrait directement des bakchichs perçus lors des contrôles routiers.

L'entourage royal n'y échappe pas non plus puisque les témoignages d'un homme d'affaire américain et d'un entrepreneur marocain, pointe l'implication directe dans des affaires de corruption liées à des projets immobiliers, le président du Parti Authenticité et Modernité (PAM), Fouad El Himma, Mohamed Mounir Al Majidi, chef du secrétariat privé du Palais, et le Roi. Le diplomate ayant rédigé cette note ne fait que retranscrire les témoignages qu'il a reçus et ne s'implique pas davantage.

Le Sahara Occidental au cœur de la relation Maroc-Algérie

Les notes qui concernent le Sahara occidental sont encore plus croustillantes. Après avoir salué l'évolution positive des provinces sahariennes du Maroc, l'Ambassade américaine à Rabat souligne que la grande majorité des sahraouis ne souhaitent pas l'indépendance mais seulement préserver leur culture en s'auto-gouvernant. Ce qui renvoit au projet d'autonomie élargie proposé par le Maroc et que le Polisario et l'Algérie rejettent.

D'ailleurs un autre télégramme américain provenant d'Alger, souligne que le Président Bouteflika ne supporte plus le rapprochement des Etats-Unis avec le Maroc. Il va devoir revoir sa position car l'ambassade américaine à Rabat précise que tous les membres du Conseil de sécurité de l'ONU soutiennent le plan d'autonomie du Maroc. L'estocade finale viendra de la Tunisie, en la personne du président Ben Ali qui fustige l'acharnement du voisin algérien sur l'affaire du Sahara. ■

WikWikLeaks,
révélation des notes diplomatiques marocaines

Après Julian Assange, votre serviteur Bouchta Jebli vous révèle en exclusivité mondiale, le contenu de plusieurs notes des ambassades marocaines. Je ne pourrais pas vous dévoiler tous les secrets transmis par nos diplomates, mais quelques uns valent le détour.

Par Bouchta Jebli

NICOLAS SARKOZY N'AIME PAS LA HARIRA
Ambassade du Maroc à Paris

Le Président Nicolas Sarkozy était l'invité de son Excellence monsieur l'Ambassadeur, pour partager un ftour, pendant ce mois de Ramadan. STOP.
Nous lui avons servis, comme à son prédécesseur Jacques Chirac, de la harira, des dattes, et des cornes de gazelle. STOP.
M. Sarkozy ne semble pas apprécier la harira. Les tomates ont provoqué des remontées acides et les pois chiches ont [Passage censuré]. STOP.
Contrairement à M. Chirac, le Président français n'apprécie pas les cornes de gazelle. Pour les déguster il les a trempés dans le thé à la menthe. Il a alors grimacé en bafouillant : « Elles sont moisies vos biscottes ?! ». STOP.

BARACK OBAMA EST NÉ À KELAAT M'GOUNA
Ambassade du Maroc à Washington

Suite à l'annonce du Président américain d'une possible naissance au Maroc, nous avons mené notre enquête. STOP.
Selon le cousin du vice-ambassadeur qui travaille à la Mouqataâ de Kelaat M'Gouna, Obama serait bien né au Maroc. STOP.
Notre source aurait retrouvé dans les registres, l'acte de naissance sous le patronyme suivant : M'barek Houssin Obama. STOP.
Etant donné l'impossibilité de perdre sa nationalité marocaine, on peut affirmer avec fierté que le 44ème Président des Etats-Unis est Marocain. STOP.
Vive Brizidane dialna ! STOP.

BERLUSCONI AIME LES CHIKHATES DE KHENIFRA
Ambassade du Maroc à Rome

Le Président Silvio Berlusconi appréciant les jeunes femmes, tout particulièrement les Marocaines (Cf. affaire Ruby), nous avons programmé un week-end -all inclusive- à Khenifra. STOP.
Le séjour a été très apprécié par il Cavalieri. Il est revenu bouleversé par le charme des cheikhates. Il veut d'ailleurs offrir des titres de séjour à toutes les femmes qu'il a rencontré, soit exactement 17... en seulement 2 jours. STOP.
Le seul souci, c'est qu'il pense que les cheikhs sont des chikhates au masculin. STOP.
Nous avons frôlé l'incident diplomatique lors de la rencontre avec Cheikh Moussa, le grand 3alem de la région de Khenifra. STOP.
Silvio Berlusconi en le saluant aurait blagué : « Ah toi aussi tu danses comme Fatima ? » et il a continué à mimer une chikha avec des gestes équivoques. STOP.
Heureusement, le gouverneur a évité le pire en lui disant fermement... STOP. ■

Casablanca inondée, Casablanca martyrisée, Casablancais enragés

Plusieurs morts dénombrés, des infrastructures endommagées, des quartiers inondés, des routes fermées à la circulation, une capitale économique paralysée... Le bilan des intempéries qui ont touché le pays entre les 28 et 30 novembre 2010 est sévère. Aujourd'hui les populations sinistrées s'en remettent peu à peu, tandis que les autorités locales ont affiché une assurance déplacée face à l'envergure de la situation, et que le bilan officiel sur les dégâts matériels tarde à arriver. Notre dossier revient sur ces jours vécus dans une ambiance de déluge.

Par Oumar Baldé

Au moins 35 morts. C'est le lourd bilan humain des fortes pluies qui se sont abattues sur le Maroc entre le 28 et le 30 novembre 2010. On compte aussi de nombreux blessés, et des personnes portées disparues. Les malheurs ont touché plusieurs régions, mais c'est à Bouznika, que l'incident le plus dramatique a eu lieu. 26 personnes ont trouvé la mort, après que le bus qui les transportait se soit renversé dans un oued.

Les effondrements de maisons vétustes ont également fait leur lot de victimes, comme dans une commune rurale de la province de Khénifra. Trois personnes d'une même famille y ont été tuées suite à l'effondrement du toit de leur habitation, tandis qu'un enfant de 13 ans a perdu la vie en chutant dans une bouche d'égout. A Salé, l'effondrement partiel d'une maison dans la médina a fait un mort.

Par ailleurs, une fillette a été emportée par les eaux d'un oued à Tiflet (à l'est de Rabat). A Ouarzazate les crues ont également fait un mort. Alors qu'Al Hoceima 6 personnes ont été emportées par les eaux des pluies alors qu'elles se trouvaient à bord d'un véhicule. Dans les villes de Casablanca et Mohammedia, des populations affectées par les inondations ont pu bénéficier de l'aide du Croissant Rouge. Mais nombreux sont ceux qui sont restés sans aucune assistance.

Ces précipitations ont également causé d'importants dégâts matériels. De nombreux chantiers ont ainsi été ouverts au lendemain des inondations, comme sur le site de la nouvelle gare de Casa Port, qui s'est effondré. A Rabat, une voiture est tombée dans un trou en plein milieu d'une rue tandis que dans la capitale économique, au croisement des boulevards Abdelmoumen et Anoual, la chaussée n'a pu résister au poids d'un camion. Les nombreuses chaussées endommagées devraient porter les coûts à plusieurs millions de dirhams.

Mardi, 30 novembre, Casablanca s'est levée sous les eaux. Le boulevard Massira Khadra a été submergé. Un boulevard flambant neuf, mais au niveau des égouts, des économies semblent avoir été faites.

Cette zone marécageuse qui était pourtant presque asséchée s'est transformée en véritable lac en l'espace d'une nuit. La nature a repris ses droits.

Vers Oulfa, un quartier populaire, les voitures ont dû naviguer à vue. Le risque, tomber sur un (gros) nid de poule.

De très grands dégâts sont à noter à côté de la gare de Casa Port, là où la nouvelle gare commencait à se construire.

Le chantier s'est tout simplement effondré, et une partie de la chaussée avec. Les travaux devraient prendre beaucoup de retard.

Aujourd'hui encore, une voie reste fermée ce qui rend difficile l'accès à la gare de Casa Port.

Pour les particuliers, difficile de dire combien de voitures ont été cassées, ou à quel point les habitations ont été endommagées, mais là aussi, les dégâts se chiffreront certainement par millions de dirhams.

Notons également une perturbation importante du réseau ferroviaire due aux inondations. La ligne reliant Casablanca et Rabat a été totalement coupée pendant plus d'une journée. Il a fallu par la suite quelques jours pour que le trafic ferroviaire reprenne un cours normal.

Le trafic aérien a lui aussi subi les effets des inondations, car elles ont causé la fermeture temporaire des accès par autoroute et voie ferrée à l'aéroport Mohammed V. Ceci a entraîné des retards d'acheminement des passagers et du personnel.

Sur les routes et autoroutes, la situation était la plus chaotique. Certaines étaient coupées pendant plusieurs heures et parfois toute une journée. L'axe autoroutier Rabat-Casablanca, le plus fréquenté du pays, a été temporairement fermé à la circulation, sans indication d'une déviation. Le trajet aura duré 7 heures, selon certains témoignages.

Les réseaux d'électricité ont également été très touchés. Casablanca a vu plusieurs de ses quartiers privés de courant. Il a fallu attendre 3 jours avant qu'il soit rétabli dans certaines zones. Cet état de paralysie de la capitale économique aura causé un important manque à gagner.

Le bilan matériel officiel des intempéries devra préciser l'évaluation totale des dégâts. Mais celui-ci se fait toujours attendre. Peut-être parce que les autorités ont du mal à expliquer comment 200 mm de pluie pouvaient nuire autant, surtout à Casablanca, qui est, comme le rappelait Nadia Salah de L'Economiste, « la deuxième ville la plus riche d'Afrique, la deuxième place financière, le troisième port du continent » ? ■

L'euphémisme des autorités... et de la MAP

Par Ibrahima Koné

Quarante-huit heures après les ravages causés par les intempéries à Casablanca, l'urgence pour les autorités semblait être d'en minimiser les impacts. Le ministère de l'Equipement et du Transport par l'intermédiaire de l'agence MAP, a fait savoir que le réseau routier national hors périmètre urbain n'a connu que de « relatifs dégâts matériels ». D'après la même source, les routes nationales ont « globalement bien résisté » aux fortes précipitations. Une assurance qui surprendra tous les automobilistes marocains, bloqués par des coupures d'axes routiers qui ont concerné pendant plusieurs heures toutes les catégories de routes le mardi 30 novembre.

Malgré tout cela, pas d'inquiétudes à avoir puisque la MAP, citant les autorités locales, a indiqué que la majorité des problèmes liés aux intempéries ont été résolus. Des brigades de viabilité hivernale auraient assuré « la continuité de circulation, d'abord en assurant et signalant les déviations adéquates sur les tronçons coupés qu'elles s'efforcent de rétablir dans les meilleurs délais. » Voilà une autre affirmation qui surprend, surtout cet automobiliste qui empruntait l'axe Rabat-Casa le mardi 30 novembre. L'autoroute bloquée, il a du trouver son chemin, mais sans panneaux de déviation. « C'était du chacun pour soi », nous affirmait-t-il. Le trajet lui a pris 7 heures.

Dans une autre dépêche, la MAP, citant le communiqué de la Lydec a précisé que jusqu'au 1er décembre (11h), 647 postes de distribution d'électricité (sur les 4600 postes gérés par la société) ont été rétablis. Or, ledit communiqué de la Lydec, nous informait qu'au premier décembre à 12h, 650 postes avaient été rétablis et que 150 autres étaient toujours hors service. ■

De nombreuses chaussées n'ont pas résisté aux fortes pluies. Des affaissements dangereux ont entraîné des accidents.

Au centre ville, de nombreux trous – et chantiers – se sont ouverts. Ici, sur le boulevard Mohamed V.

Mesure d'urgence : combler les trous avec des gravats. Mais les réparations plus conséquentes sont indispensables.

Le jour des inondations, le derby Raja – Wydad devait avoir lieu. Un match déjà annulé dimanche d'avant pour la marche de Casablanca.

Les fans étaient présents, mais la pelouse était impraticable. Résultat : nouveau report du match, que le Wydad a finalement remporté (1-2) le 4 décembre.

Ce n'étaient pas que des matchs de foot qui tombaient à l'eau. Beaucoup de feux de circulation étaient en panne. Conséquence : priorité au premier venu...

Quelles leçons tirer de ces inondations ? Où trouver les responsables ? Deux avis de nos lecteurs.

Responsables mais pas coupables...
Par RESOD

Encore et toujours, c'est la faute aux intempéries ou aux conducteurs, si les particuliers se noient dans les oueds, quand beaucoup de ponts de par le pays ont une hauteur de seulement 1m, voire 2...
Leur faute, si les bus chutent dans les ravins qui détruisent des routes qui n'ont pas de rampes de sécurité, même en montagne...
C'est de la faute des résidents si les maisons s'effondrent, ici et là, malgré les appels annuels des locataires des médinas, restés lettres mortes jusqu'aux désastres maintes fois annoncés...
Propos tendancieux qui n'honorent pas l'image de ces élus censés être responsables des conséquences de leur inaction notoire, malgré un Souverain, qui s'attache à les suivre pour voir si leur travail est fait, mais il ne peut être au four et au moulin...

L'heure est au comptes!

Plan ORSEC ?
Par hautatlas_14593

Il faut dire honnêtement que les précipitations étaient vraiment exceptionnelles et hors normes. Pour l'assainissement pluvial aucun des ouvrages dont dispose Casablanca n'a été dimensionné pour prendre en charge de tels débits de ruissellement sur un temps aussi court. Il ne faut pas faire de mauvais procès à la ville et à ses concessionnaires sur ce plan.
Par contre sur l'organisation des secours et de la mise en œuvre des moyens d'assistance adéquats aux populations et usagers, les insuffisances sont inquiétantes et les incompétences effrayantes. La réactivité de l'administration reste égale à elle même... Terriblement décalée dans le temps et l'espace et toujours en dehors de l'urgence.
Et pourtant il y a un plan ORSEC (organisation des secours) qui est censé constituer un cadre d'action optimisé des différents intervenants concernés par la gestion des catastrophes. ■

Inondations : Yabiladi.com à la rue

Des inondations d'une envergure telle que celles vécues au Maroc fin novembre ne laissent indifférent personne. Le rôle des médias est d'en informer, mais les journalistes ne sont pas moins bloqués par les pluies que le citoyen lambda. Yabiladi.com en a fait l'expérience.

Mardi 29 novembre, les bureaux de Yabiladi.com avaient les pieds dans l'eau. La pluie s'était infiltrée par la cour intérieure dans nos locaux, pourtant au premier étage. Mais le plus grave pour l'équipe était la coupure de courant, et les batteries des ordinateurs portables n'ont qu'une durée limitée. Ce ne sera que trois jours plus tard que le courant sera rétabli dans cet immeuble, en plein Maârif.

Pas d'électricité, pas de travail ? Loin de là. En de telles situations, les lecteurs ne demandent qu'à être informés. Notre rédaction se devait de couvrir ces événements. D'autant plus qu'au même moment, des intempéries sévissaient dans de nombreuses parties de l'Europe, et le Maroc n'a eu qu'une couverture minime dans les médias français.

En plusieurs coups de fil, le bureau s'est ainsi dématérialisé. Les uns se sont faits travailleurs à domicile, tentant de rester en phase avec les annonces faites par les autorités sur les blocages causés par les pluies. Les autres se sont improvisés reporters. En voiture, à vélo ou à pied, ils sont sortis pour prendre des photos et documenter les dégâts survenus dans différents quartiers de Casablanca.

C'est ainsi que nous avons senti la déception des supporters de foot au stade Mohammed V, l'impuissance des passants face aux chantier effondré à Casa Port. Et c'est ainsi que la mosquée Hassan II nous est apparue sous un nouveau jour. ■

A part les grands dégâts, les premiers endroits touchés restent les caves - et les passages souterrains. Ici, un passage sous l'avenue des FAR s'est rempli à ras bord...

Le tunnel en dessous du parvis de la mosquée Hassan II s'est rapidement rempli aussi. Il a cependant vite trouvé une nouvelle utilité.

Le tunnel s'est même transformé en piscine avec plongeoir. Mais cette image reste inhabituelle. Normalement, la mosquée n'est bordée d'eau que de l'autre côté...

France
l'immigration, une sacrée source de revenus

Photo : laterre.fr

La France compte 6,7 millions d'immigrés soit 11% de sa population selon l'Institut national français des études démographiques (INED). L'immigration entraîne des charges pour l'Etat français, mais les immigrés sont surtout une source de revenus. En effet, d'après une étude réalisée par des chercheurs de l'Université de Lille pour le compte du ministère des Affaires sociales sur les coûts de l'immigration pour l'économie nationale, les immigrés rapporteraient à l'Etat, 12,4 milliards d'euros par an.

Par Ibrahima Koné

Dans sa dernière étude, l'INED a indiqué que l'immigration a baissé en France depuis les années 1970. Ceci dit, il serait utopique de penser que la France pourrait se passer de l'immigration, car la France bénéficie financièrement de la présence des migrants sur son territoire. Un groupe de chercheurs dirigés par le Pr Xavier Chojnicki, chercheur au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), a mis en évidence, les apports financiers importants des immigrés pour la France.

Les conclusions de leurs travaux sur 3 ans d'études ont été publiées en novembre 2010 dans la revue « Regards croisés en économie ». L'analyse des chiffres officiels montre que l'Etat a versé en 2009, 47,9 milliards d'euros aux immigrés. Cette manne était répartie comme suit : retraites (16,3 milliards d'euros), aides au logement (2,5 milliards), revenu minimum d'insertion (1,7 milliards), allocations chômage, (5 milliards), allocations familiales (6,7 milliards), prestations de santé (11,5 milliards), éducation (environ 4,2 milliards).

Si l'on compare ces dépenses de l'Etat avec les charges payées par les immigrés aux autorités françaises, en la même année 2009, la balance s'inverse. 3,4 millions d'euros d'impôt sur le revenu, 3,3 milliards d'euros d'impôt sur le patrimoine, 18,4 milliards d'euros d'impôts et taxes à la consommation, 2,6 milliards d'euros d'impôts locaux et autres... A cela s'ajoutent la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) et la contribution sociale généralisée (CSG), d'un montant de 6,2 milliards d'euros ; et enfin les cotisations sociales à hauteur de 26,4 milliards d'euros.

En 2009, l'Etat français a versé, 47,9 milliards d'euros aux immigrés. Les immigrés ont versé dans les caisses de l'Etat, 60,3 milliards d'euros.

Au total, les immigrés ont versé dans les caisses de l'Etat, 60,3 milliards d'euros, soit 12,4 milliards d'euros de plus que les dépenses de l'Etat à leurs égards.

Pour Xavier Chojnicki, ces résultats sont justifiés surtout par la structure de la population immigrée, majoritairement jeune. « Comme ils sont peu qualifiés, les immigrés sont très souvent au chômage. Mais ils dépensent aussi beaucoup et sont très entreprenants. Les pensions que nous versons aux retraités sont plus que compensées par la consommation et les cotisations sociales que paient les plus jeunes, parmi lesquels on trouve des gens très dynamiques », explique le professeur.

A côté de ces bénéfices financiers que l'Etat tire des immigrés, les chercheurs de l'Université de Lille ont relevé l'importance socio-économique des immigrés pour la société française. Ils sont représentés dans de nombreux emplois dont beaucoup de Français ne veulent pas, comme le nettoyage. Le confort relatif dans lequel vit la France se base ainsi en partie sur cette frange de la population, pourtant souvent présentée comme étant à la charge de l'Etat.

L'idée de calculer les coûts de l'immigration est devenue tendance en début d'année 2010. Des personnes telles que l'ancien ministre de l'Immigration, Eric Besson, et la démographe Michèle Tribalat, estimaient qu'il fallait « briser un tabou » en France et montrer les méfaits économiques de l'immigration. A la lumière de cette nouvelle étude, le « tabou », s'il a été brisé, a révélé l'inverse de ce à quoi ces personnes s'attendaient. Alors débattons ! ■

PS : Mennucci
veut envoyer des signaux positifs aux enfants d'immigrés

Si la gauche française avait l'habitude de tenir des discours tièdes sur l'immigration et la diversité, le Conseil national du Parti socialiste (PS) de la mi-novembre, a changé la donne. Patrick Mennucci a apporté un peu de fraîcheur et surtout du concret.

Par Ibrahima Koné

L'élu à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Patrick Mennucci, a souhaité que la langue arabe soit apprise en France « dès le collège ». Selon lui, « très peu d'établissements proposent la langue arabe, alors qu'elle représente une culture dont nous sommes historiquement et géographiquement proches ». L'élargissement de l'apprentissage de cette langue doit « donner à tous les Français, la possibilité de maîtriser ou de connaître une langue qui compte dans l'économie mondiale et internationale », a-t-il dit.

Dans ses propositions, Patrick Mennucci n'a pas oublié les retraités étrangers, obligés de passer au moins 6 mois par an en France pour percevoir leur minimum vieillesse. A cet effet, il a proposé de « supprimer l'obligation d'avoir sa résidence principale en France pour percevoir sa retraite » (ndlr minimum vieillesse). Ainsi, agir sur la situation des chibanis, permettra d'envoyer un signal positif à leurs enfants.

Pour atteindre cet objectif, il a préconisé quelques mesures concrètes, comme « la reforme du titre de séjour avec la mention retraité ». Toujours pour ces chibanis, ayant émigré en France pendant les Trente Glorieuses, il faudrait « adapter l'offre de logement et d'hébergement », afin qu'ils ne soient pas condamnés à vivre dans des foyers de travailleurs migrants.

Le bon sens l'emportera-t-il ?

Les propositions faites par Patrick Mennucci n'ont, en vérité, rien de si extraordinaire. Elles font preuve tout simplement de bon sens. Mais il est difficile de débattre sur les actions politiques qu'impose l'immigration en France sans tomber dans une logique sécuritaire. Le rapprochement entre les deux sujets s'est ancré de manière profonde dans l'Hexagone.

Dans ce contexte, une intervention comme celle de Patrick Menucci est à saluer. En fin de compte, son message n'est pas si anodin, car il casse la logique sécuritaire pour remettre sur l'agenda les réalités de vie des personnes issues de l'immigration que lui, en tant qu'élu, représente.

Patrick Mennucci a d'ailleurs terminé son intervention en appelant à « prendre en considération les problèmes spécifiques de nos concitoyens, issus de l'immigration post-coloniale », et ce dans l'objectif de diminuer les disparités entre les Français « de souche » et ceux issus de l'immigration. Souhaitons que le PS ouvre les yeux, et qu'il prête enfin attention à ce type de propositions. ■

Barcelone

Le PP veut déplacer le consulat du Maroc

Le consulat général du Maroc à Barcelone n'aurait pas un bon emplacement selon le Parti populaire espagnol (PP). La formation de Mariano Rajoy souhaite donc que la délégation marocaine change d'adresse.

Par Ibrahima Koné

Samedi 27 novembre, Alberto Fernández Díaz a réitéré sa demande de voir le consulat marocain prendre ses quartiers ailleurs dans la ville de Barcelone. Le déplacement du consulat du Maroc est nécessaire selon lui, à cause de la gêne occasionnée par l'occupation de la voie publique par les usagers des services consulaires. Pour l'élu populaire, l'emplacement du consulat dans la rue de la Diputación entraîne un attroupement de personnes, synonyme de « problème pour les commerces et les résidents de la zone ».

L'ancien président du PP de Catalogne a ajouté qu'un consulat doit avoir toutes les installations nécessaires pour accueillir les usagers dans son enceinte. Ceci permet d'éviter « des problèmes qui peuvent être générés par une occupation massive des voies publiques, des trottoirs et des zones de stationnement pour les résidents et les commerces ».

Alberto Fernández Diaz s'en est pris aussi à la municipalité. Saisie depuis « près de trois mois, la municipalité n'a toujours pas donné suite à la proposition du PP de trouver un autre emplacement au consulat marocain ». Jordi Hereu, maire de Barcelone et membre du parti socialiste catalan, a également eu son compte. « Jordi Hereu est plus préoccupé par le placement de la Maison du Maroc à Montjuïc, que par la recherche d'un autre emplacement idéal pour le consulat », a conclu l'élu du PP. Peut-être n'a-t-il pas tort ?

En tous les cas, ce maire ne semble pas se laisser entraîner dans le jeu du Partido Popular. L'initiative de Fernández Díaz, pour sa part, ressemble beaucoup à ce qu'avait réclamé la Ligue du Nord à Milan. En début d'année, ce parti de l'extrême droite italienne avait rassemblé ses partisans pour manifester devant les locaux du consulat marocain à Milan. Ils demandaient sa fermeture, rien de moins, clamant que « Ceci est Milan, pas Marrakech ».

Il est vrai que les représentations étrangères, dans n'importe quel pays, sont des lieux qui se prêtent aux manifestations. Mais demander leur fermeture, cela montre un non-respect de l'immunité et des usages diplomatiques en général, qui devrait être bien réfléchi. La Ligue du Nord à Milan, et Alberto Fernández Diaz à Barcelone, ne suivent que des fins populistes. ■

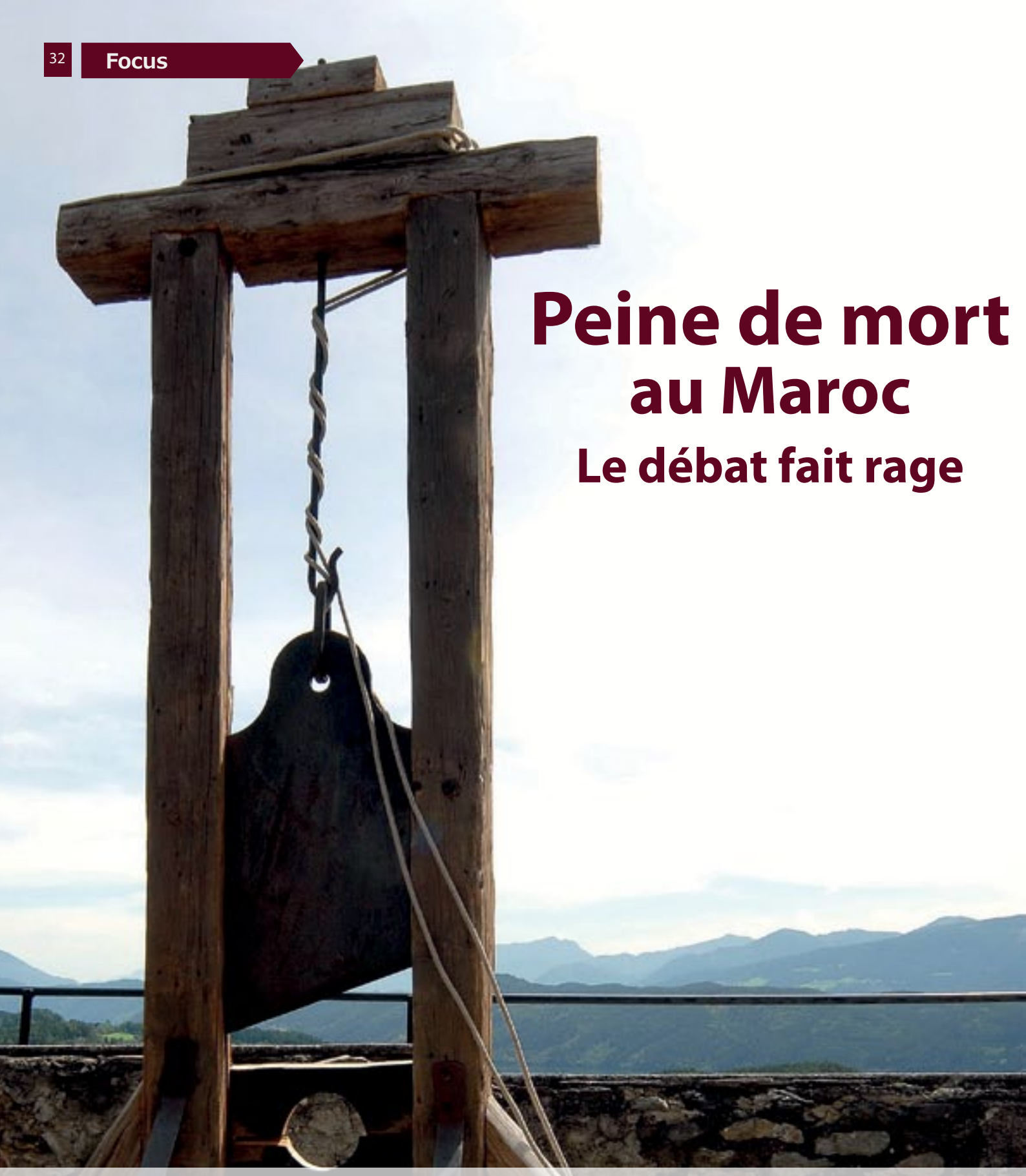

Peine de mort au Maroc

Le débat fait rage

L'exécution du commissaire Mustapha Thabit en 1993 est la dernière application de la peine capitale au Maroc. Depuis, aucune exécution n'a eu lieu, bien que la peine de mort continue à être prononcée dans les jugements. Une situation particulière sur laquelle nous avons demandé l'avis de nos lecteurs. Voici les réponses.

Par Oumar Baldé

Dans le Royaume, selon une enquête de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme, « 36 articles du code pénal prévoient la peine de mort ». Une peine omniprésente dans les textes mais presque abolie dans les faits. Dans sa voie vers l'abolition de la peine de mort, le Maroc est notamment encouragé par ses voisins européens.

Récemment, l'Union européenne (UE) se réjouissait du fait que « le Maroc applique de facto un moratoire sur la peine capitale depuis 1993 et qu'un débat se soit ouvert sur ce thème. Elle espère que le Gouvernement du Maroc passe à l'étape suivante et abolisse la peine capitale (…) ». Mais des oppositions demeurent. A commencer par une certaine partie de la classe politique. Ainsi le Parti de la Justice et du Développement (PJD) soutient le maintien de la peine de mort, surtout en ce qui concerne des crimes graves comme le terrorisme. Un autre point de vue souvent exprimé : « L'abolition n'est que l'importation d'idées occidentales ».

« 36 articles du code pénal prévoient la peine de mort »

Yabiladi.com relance le débat

Le 9 octobre 2010, un article de Yabiladi.com posait à nouveau le débat en s'interrogeant si « Le Maroc sera (-t-il) le premier pays arabe à abolir la peine de mort ? » L'article suscite de nombreuses réactions de la part de nos internautes. Une occasion pour la rédaction de lancer un sondage.

La question était claire : Le Maroc doit-il abolir la peine de mort ? Les résultats du sondage sont eux aussi sans équivoque : 55% des 650 votes (au moment de la rédaction de cet article) sont favorables à l'abolition de la peine de mort. 35% des réponses exigent par contraire son maintien. Alors que 7% des personnes qui ont réagi restent encore sans opinion sur la question.

Voyons plus clair avec les commentaires

Yabiladi.com pose donc le débat, mais en permettant surtout à tout un chacun de justifier, sans contrainte, ses positions. Ainsi, près de cent commentaires ont été envoyés par nos lecteurs. Les échanges, bien que sur un ton assez libéré par moment, permettent tout de même de comprendre les positions des uns et des autres. Une occasion pour les abolitionnistes de se justifier, à l'instar de ceux qui tiennent à l'application de la peine de mort.

Sharia contre progrès

Parmi les plus nombreux avis recueillis, figurent ceux défendant l'application de la peine de mort au nom des prescriptions religieuses. Pour beaucoup, le Maroc reste un pays musulman et doit donc appliquer la loi islamique sur la question. C'est le point de vue entre autres de Bicha1 (pseudonyme) qui rappelle que « le Maroc comme beaucoup d'autres pays dans le monde est un pays musulman et dans l'Islam Dieu nous a permis de tuer dans certains cas pour certains péchés. ».

Mais ils sont aussi nombreux comme Chams 92 à penser que la peine de mort relève de l'atrocité et plaident pour des sorts plus humains pour les criminels : « Quel que soit le crime, je suis et resterai toujours contre la peine capitale. Pour moi la punition reste, et de loin, plus inhumaine que la faute ».

La mort, une échappatoire trop facile

Alors que certains soutiennent que condamner une personne à mort est inhumain, d'autres par contre estiment que cette issue est trop facile pour les auteurs de crimes graves. Resod pense qu' « un emprisonnement à vie, est bien plus contraignant pour un barbare, vu que le restant de ses jours, il rumine ses exactions, qui le torturent perpétuellement, sans pouvoir s'en libérer. Alors que pour cette même personne, une exécution est une fuite inespérée de la réalité, une libération puisque délivrée par la mort... »

Tuer pour dissuader de tuer

« La peine de mort est la seule peine qui va dissuader les délinquants de commettre l'irréparable. Elle fait peur » croit savoir Btof. Mais Momo 12369, qui souhaite l'abolition de la peine capitale, ne tardera pas à lui faire savoir qu' « aux USA la peine de mort n'a jamais fait reculer la criminalité dans les Etats ou elle est appliquée. »

Avez-vous vécu la mort d'un proche ?

Autre argument évoqué par nos internautes : le droit à la vie de tout individu. Pour de nombreux commentaires, seul Dieu donne la vie, Il est donc le seul à avoir le droit de la reprendre. Aucune justice ne peut se prévaloir de décider du sort des humains en ce qui concerne leur droit de vie ou de mort.

« Qui sommes nous pour décider de la vie ou la mort d'un être ? », s'interroge Abiir. « Le meilleur des juges c'est Dieu », poursuit-elle. « Comment un être humain peut-il enlever la vie d'un autre homme en toute légalité ? Mon Dieu quelle horreur ! », conclue-t-elle.

Mais Avocatoo, qui semble avoir vécu la perte d'un proche, donne une explication assez touchante : « Imaginez que c'est un parent proche qui a été victime d'une agression ou d'un meurtre ! Que vos enfants soient drogués par un dealer ou un vendeur de drogue ! Là, vous comprendrez pourquoi Dieu a créé la peine de mort et pourquoi la peine de mort doit rester dans la loi pénale marocaine. ».

Elle doit également rester dans la loi pour être appliquée selon certains avis contre les « pédophiles » et « ceux qui menacent l'intégrité territoriale ».

En conclusion, si le sondage montre un penchant clair pour l'abolition, les commentaires font preuve d'avis partagés. Les arguments se situent dans différents registres. Religion, morale, efficacité de la dissuasion...Le débat n'est pas clos. ■

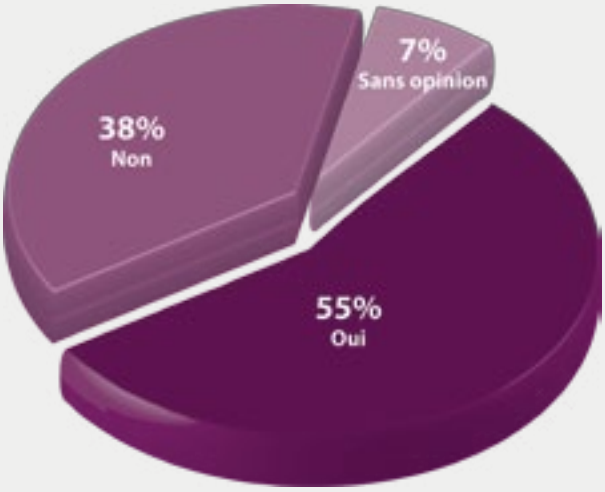

Pour l'abolition de la peine de mort

Les internautes de Yabiladi.com se sont majoritairement exprimés en faveur de l'abolition de la peine de mort au Maroc. Sur 650 votants, 55% se sont exprimés pour, 38% contre et 7% se sont abstenus. La question a également suscité de nombreuses réactions. Les membres du site ont laissé 89 commentaires pour développer leurs avis sur cet épineux débat.

Peine de mort
Les efforts entrepris au Maroc

Une peine prévue dans les textes, mais plus appliquée depuis 17 ans : quid de la peine capitale au Maroc ?

Par Frédéric Schmachtel

A son article 16, le Code pénal marocain prévoit la peine de mort par fusillade pour l'homicide aggravé, la torture, le vol à main armée, l'incendie criminel, la trahison, la désertion, et enfin l'attentat à la vie du roi. Différents autres textes mentionnent des crimes passibles de la peine de mort, mais leur nombre est difficile à évaluer. Selon l'ONG française *Ensemble contre la peine de mort*, les juristes marocains l'estiment à plusieurs centaines. L'ONG cite maître Abdellah el Oualladi, qui estime le nombre de crimes passibles de la peine de mort à 1176!

Mais en l'absence d'une abolition par les textes, de nombreux facteurs empêchent l'application de la peine de mort au Maroc aujourd'hui. Ainsi, le roi Mohammed VI qui n'a signé aucun acte d'exécution depuis son accession au trône, a gracié de nombreux pensionnaires du couloir de la mort. Ils ont vu leurs peines muées en emprisonnements à vie pour les crimes qu'ils avaient commis.

De plus, plusieurs associations de défense de droits de l'Homme militent depuis des années pour l'abolition officielle de la peine capitale. En 2003, à l'occasion de la journée internationale, s'est créée la Coalition marocaine contre la peine de mort. Elle comprend l'association des barreaux du Maroc, l'Association Marocaine des Droits de l'Homme (AMDH), l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme (OMDH), la section marocaine d'Amnesty International, le Forum marocain pour la Vérité et la Justice, l'Observatoire marocain des prisons et le Centre des droits de l'Homme.

La coalition œuvre à maintenir sur l'agenda la question de l'abolition de la peine de mort, avec comme rendez-vous incontournable, la Journée mondiale contre la peine de mort le 10 octobre de chaque année. Cette année, un sit-in a été organisé et une réunion s'est tenue à Rabat. ■

Vision 2020

140 milliards de DH pour 20 millions de touristes

Marrakech a abrité du 30 novembre au 2 décembre derniers, les 10e Assises nationales du Tourisme. C'était l'occasion de faire le point sur la Vision 2010, mais surtout de dévoiler les ambitions à l'horizon 2020...

Par Ibrahima koné

D'ici la fin de l'année 2010, le tourisme devra générer des recettes de près de 60 milliards de dirhams pour près de 9,2 millions de touristes. Ainsi, l'objectif de la Vision 2010 d'accueillir 10 millions de touristes a presque été atteint. La Vision 2020 est plus ambitieuse, car elle vise à doubler (20 millions) le nombre de visiteurs mais aussi à atteindre des recettes de 140 milliards de dirhams en 2020. Pour ce faire, un investissement à la même hauteur (140 milliards de dirhams) sera nécessaire, selon le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Yassir Znagui, qui a dévoilé les grandes lignes de ce prochain plan de développement touristique devant le roi Mohammed VI et plus de 1000 participants, professionnels et experts nationaux et internationaux.

Tous à contribution pour le financement de la Vision 2020

La Vision 2020 est basée sur 4 axes : soutien de l'investissement, développement durable, régionalisation et formation. Pour sa réalisation, d'importants moyens seront mis en œuvre. Le budget de l'Office national marocain du tourisme (ONMT) sera rapidement doublé. De même, une Haute autorité du tourisme mais aussi le Fonds marocain du développement touristique (FMDT), seront créés. Ce Fonds sera doté de 100 milliards de dirhams dont 15 milliards de dirhams supportés par l'Etat et le Fonds Hassan II de développement économique et social. Les banques nationales contribueront à hauteur de 24 milliards de dirhams, à lever par endettement. A côté de ces apports, il y aura également, comme l'a précisé Yassir Znagui « des fonds souverains des pays amis ». A ce titre, 55 milliards de dirhams ont déjà été confirmés par des investisseurs du Moyen Orient. 6 milliards manquent pour atteindre les 100 milliards de dirhams.

Huit régions touristiques

Sur le terrain, la région sera au cœur de la future stratégie touristique. « Chaque région ayant ses spécificités naturelles, sociales, culturelles, elles sont les mieux placées pour le développement du tourisme local », a indiqué Yassir Znagui.

Pour la première fois, le tourisme ne suivra pas le découpage administratif marocain de 16 régions. Sur la base de la régionalisation avancée amorcée depuis quelques mois, 8 nouveaux territoires touristiques seront créés, de « Maroc Méditerranée » jusqu'au « Grand Sud Atlantique ». Chaque région touristique aura un positionnement spécifique. A titre d'exemple, « Maroc Méditerranée » sera dédié au balnéaire, axé autour de la station de Saïdia, « Maroc Centre » au culturel dans les villes de Fès et Meknès, « Grand Sud Atlantique » au sport et à la nature à Dakhla, ⋯ Ce sera aux nouvelles Agences de développement touristiques (ADT) de mettre en valeur ces spécificités.

Par ailleurs, parmi les volets à faire évoluer davantage, il y a le patrimoine architectural, le tourisme de montagne, les oasis, ⋯ Les responsables de la stratégie touristique nationale ont déjà répertorié quelques 1450 sites. Les différents projets de la Vision 2020 prévoient la création d'un supplément de 200 000 lits (jusqu'à quelques 17 000 lits par an). Quelques 470 000 emplois directs devraient être créés. Le Maroc est amené à être plus compétitif pour s'ériger parmi les 20 meilleures destinations touristiques mondiales. Le développement des ressources humaines est l'une des conditions de la réussite du futur plan. D'après le ministre Znagui, pour les programmes de formations, des conventions ont été signées avec des universités étrangères (Harvard, Lausanne, Toronto). ■

Les transferts de fonds des MRE redécollent en 2010

La crise mondiale avait affecté les envois de fonds des migrants, particulièrement ceux des Marocains résidant à l'étranger (MRE) l'année dernière. Mais ces transferts se redressent en 2010, suivant la tendance mondiale.

Par Oumar Baldé

Après une baisse observée l'année dernière, les transferts de fonds des MRE ont redécollé en 2010. C'est ce qu'indique le recueil des statistiques de 2011 de la Banque mondiale (BM) sur les migrations et les envois de fonds (Migration and Remittances Factbook 2011). Estimés à quelques 6,271 milliards de dollars en 2009, les transferts des MRE devraient atteindre d'ici la fin de l'année 6,447 milliards de dollars, soit plus de 49 milliards de dirhams.

Cette progression montre que les envois de fonds des MRE résistent à la crise. C'est d'ailleurs le cas de l'ensemble des transferts d'argent vers les pays en développement. En effet, selon les données de l'institution financière de Bretton Woods, ces envois de fonds déclarés devraient atteindre cette année 325 milliards de dollars, contre 307 l'année dernière. Au total, la BM estime que les envois de fonds (déclarés et non déclarés) dans le monde s'établiront à 440 milliards de dollars d'ici fin 2010.

Autre signe d'espoir, ce redressement des envois en 2010 devrait se consolider dans les années à venir. Ainsi, des progressions sont attendues en 2011 et 2012, ce qui va élever ce montant à 370 milliards de dollars dans deux ans. Ces envois, trois fois supérieurs à l'aide publique au développement, devraient entraîner « une augmentation des investissements dans la santé, l'éducation et les petites entreprises » estime Hans Timmer, directeur du Groupe des perspectives de développement de la BM.

Au niveau mondial, les principaux pays à l'origine des envois de fonds en 2009 étaient les États-Unis, l'Arabie Saoudite, la Suisse, la Russie et l'Allemagne. En 2010, les bénéficiaires en tête de liste sont l'Inde, la Chine, le Mexique, les Philippines et la France. Avec ses 6,447 milliards de dollars attendus, le Maroc se classe parmi les 10 premiers bénéficiaires des transferts d'argent pour cette année. A noter que ces transferts peuvent dépasser les 25 % du PIB de certains pays. Au Maroc où le PIB est de 90 milliards de dollars, cette part s'élève à environ 7 %.

Ce rapport, très riche en informations sur les migrations, confirme que celles-ci sont plus importantes entre pays en développement, contrairement à ce que l'on pourrait croire. Les migrations vers les pays à revenu élevé membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) permettent certes plus d'envois de fonds, mais sont moins importantes.

Quant aux pays qui attirent le plus d'immigrés, les États-Unis sont en tête, suivis de la Russie, de l'Allemagne, mais aussi de l'Arabie Saoudite et du Canada. Les pays où le pourcentage des étrangers est plus nombreux sont le Qatar (87 %), Monaco (72 %), les Émirats arabes unis (70 %), le Koweït (69 %) et Andorre (64 %). ■

Grande distribution : Label'Vie s'offre Metro Maroc

Un rachat qui n'est pas des moindres : Label'vie s'est offert la filiale Maroc de Metro, géant allemand et leader mondial de la distribution de gros. Montant de cette acquisition effective depuis le 1er décembre : environ 120 millions d'euros.

Par Oumar Baldé

La nouvelle a été annoncée fin novembre. Label'Vie, la première chaîne de supermarchés à capitaux marocains, a racheté la filiale marocaine de Metro, le géant allemand de la distribution. Le montant du rachat des activités marocaines du leader du libre-service s'élève à environ 120 millions d'euros (1,3 milliards de dirhams).

Label'Vie a ainsi agrandi son réseau en récupérant les huit hypermarchés de gros Cash & Carry. Les supermarchés ont ainsi vu grossir leurs rangs de 1400 salariés supplémentaires.

Cette opération a été rendue possible par les belles performances que réalise Label'Vie. Le chiffre d'affaires du groupe marocain a en effet progresser de 35,5% au premier trimestre de 2010, pour atteindre les 1,1 milliards de dirhams selon l'Economiste. Label'Vie va ainsi doubler sa taille avec ce rachat. Tous les magasins Metro seront transformés en hypermarchés exploité sous la marque Carrefour, grande enseigne française de la distribution.

Le groupe n'en est pas à sa première acquisition. Déjà en 2002, il s'était offert les implantations marocaines de l'enseigne espaganoles Supersol. La plus ancienne chaîne marocaine de supermarchés récidivera en 2009 avec la reprise de la franchise marocaine de Franprix, croquant au passage ses 2 magasins.

Label'Vie a racheté les activités marocaines de Metro pour environ 120 millions d'euros (1,3 milliards de dirhams)

Cette nouvelle acquisition d'envergure devra permettre à Label'Vie d'atteindre plus facilement ses objectifs fixés dans le cadre de son plan stratégique 2008-2011 : porter ses points de vente à 40 magasins sur 80 000 mètres carrés de surface.

Metro de son côté a cédé ses activités car étant dans une phase de restructuration de son portefeuille d'activités. Opérant au Maroc depuis 1998, le groupe allemand y a réalisé l'année dernière, grâce à son activité Cash & Carry, un chiffre d'affaire de 2,2 milliards de dirhams. Mais selon son directeur régional Joel Saveuse cité par le quotidien Spiegel Online, le groupe considèrait que le Maroc, à long terme, ne pouvais pas offrir de perspectives d'expansion et de croissance à son modèle de distribution. ■

Le port d'Algésiras, premier port d'Andalousie et d'Espagne, frôle la crise. Le trafic de conteneurs de cette plateforme connaît un recul important en 2010, une chute de 20% par rapport à l'année dernière.

Par Ibrahima Koné

Le premier responsable désigné de la chute de l'activité à Algésiras est le port de Tanger Med. L'heure est grave de l'autre côté du détroit de Gibraltar. La situation du port d'Algésiras a été qualifiée de « critique » au début du mois de novembre par Manuel Morón, président de l'Autorité portuaire de la baie d'Algésiras (APBA). Ce dernier s'exprimait à l'issue d'une rencontre avec le nouveau maire de la ville, Diego Sánchez Rull, élu le 14 octobre 2010 en lieu et place de Tomas Herrera. Le président de l'APBA a également indiqué que les solutions de sortie de crise « ne peuvent pas attendre ». Et il y a de quoi, car les statistiques du trafic portuaire des derniers mois ont vu une baisse continue du mouvement des conteneurs en transit au cours du troisième trimestre 2010.

Selon les mêmes données, au mois de septembre, les deux terminaux du port d'Algésiras ont vu transiter un total de 203 967 conteneurs, équivalant vingt pieds (EVP), ce qui représente 19,4% de moins qu'en septembre 2009. Cette baisse de fréquentation d'Algésiras est le résultat du transfert par la multinationale danoise, Maersk Line, d'une partie de son activité conteneur vers d'autres ports.

Algésiras continue sa dégringolade face à Tanger Med

Tanger Med rafle la mise

Le principal concurrent du port d'Algésiras : Tanger Med. C'est vers ce port que Maersk a transféré une grande part de ses activités. La compagnie avait pris cette décision en mars 2010, avançant comme raison de ces transferts le coût d'exploitation trop élevé à Algésiras. Et même le gel des taxes de 2009 cumulé à une réduction des taxes portuaires à Algésiras (introduite par une nouvelle loi sur les ports), n'ont pas permis à ce port espagnol de redresser la barre et renverser la tendance.

En plus de la loi sur les ports, Madrid avait même choisi de miser sur le chemin de fer pour faciliter le trafic de marchandises à Algésiras, a expliqué le Diario de Cadiz. Toutes ces mesures n'ont pas permis le redécollage du port andalou. L'ouverture d'un nouveau terminal exploité par le groupe Sud-Coréen Hanjin, n'a pas non plus eu l'impact souhaité.

Les responsables de l'APBA sont à pied d'œuvre pour donner une bouffée d'oxygène à leur structure, sachant que le port de Valence représente également un sérieux concurrent. En attendant, le port marocain rafle la mise et le secteur en Espagne s'inquiète de la future extension de Tanger Med II qui devrait aggraver la crise dans la région andalouse. ■

Mohamed Lali
le cœur entre la France et le Maroc

Chirurgien cardiaque confirmé, Mohammed Lali n'a jamais oublié ses origines. Il s'est engagé dans un projet au Maroc : la clinique France Ville de Casablanca. Nous vous présentons un homme qui est chez lui sur les deux rives de la Méditerranée.

Par Yann Ngomo

Né à Oujda en 1968, Mohamed Lali arrive en France à l'âge de 3 ans, dans le cadre du regroupement familial : son père s'y était installé depuis 1957, nous confie-t-il. Etabli en région parisienne, il y fait toute sa scolarité. Un baccalauréat scientifique lui ouvre les portes de la Faculté de médecine de la Pitié-Salpétrière (Paris VI), où il va suivre des études de médecine pour se spécialiser en cardiologie. « Un apprentissage de 15 longues années », explique-t-il, sans perdre un sourire amusé, en ressassant le long chemin qu'il a parcouru après son baccalauréat.

Ses études terminées, c'est toujours à Paris qu'il va faire ses premiers pas dans le monde professionnel, en tant que praticien hospitalier, dans des hôpitaux de la place. Ces expériences successives ne font que mieux le préparer pour son grand projet, celui de la clinique France Ville de Casablanca, projet sur lequel il s'est associé à d'autres collègues. Il va d'abord y faire des interventions en alternance avec l'Hôpital Foch de Paris. Par la suite, ses interventions se feront plus ponctuelles en France, et plus régulières au Maroc. Il a cependant gardé des attaches en France, où vit son fils.

Si Mohamed a gardé le contact avec son pays d'origine, l'Hexagone n'en est pas moins sa patrie et il s'y sent parfaitement à

l'aise. Il nous confie d'ailleurs n'avoir « jamais eu l'impression d'être étranger en France ». Ainsi, entre son arrivée en France, et sa naturalisation qui intervient à sa première année en Faculté de médecine (il avait entre 19 et 20 ans), Mohamed ne s'est jamais senti rejeté en France. Il a en ceci, été aidé par un environnement où la diversité était de mise, la différence ne gênait personne. Il a ainsi grandi sans avoir connu les problèmes de racisme ou de discriminations.

Issu de la 2e génération d'immigrés en France, il a eu aussi la chance de grandir dans la très cosmopolite région parisienne, où plusieurs cultures se mélangent sans que cela paraisse étrange. Loin d'être complexé par ses origines marocaines, il va donc grandir au milieu des Français, comme un Français, embrasser cette culture, s'en imprégner, et finalement l'adopter. La question de son identité nationale ne se posait pas, à tel point qu'il n'a demandé sa naturalisation que quand il a besoin de ses papiers pour l'inscription à l'université.

De Paris à Casablanca

L'idée de démarrer un projet au Maroc a germé en lui il y a une dizaine d'années. « Je m'étais dit que lorsque j'aurais fini ma formation et que je me sentirai suffisamment autonome, j'envisagerai éventuellement de tenter une expérience, et c'est ce que j'ai fait ». Il décide de se lancer après avoir reçu des sollicitations de collègues établis sur Casablanca.

Indépendamment d'être Marocain, il admet que l'une des principales raisons qui l'ont poussé à développer son projet au Royaume, était le fait d'y trouver un environnement propice. Ainsi pour lui, le Maroc offre plus de facilités que la France pour le lancement d'un projet personnel. Il explique que « aujourd'hui pour implanter une structure hospitalière en France si on n'est pas un grand groupe financier, c'est impossible. Au Maroc on peut le faire, tout en offrant des soins de qualité (...) ». Le système de santé au Maroc est en train de se structurer, et celui qui veut contribuer par son expertise trouve plus facilement sa place.

Mais les conditions favorables qu'offre le Maroc ne se limitent pas au cadre professionnel. Le quotidien, tel qu'on le vit au Royaume, plaît beaucoup à Mohamed Lali. « La vie est beaucoup moins pénible ici. A Paris on est stressé au quotidien. Ici, la vie est plus agréable », déclare-t-il à ce sujet.

Un chirurgien de coeur

Parmi les raisons profondes qui l'ont encouragé à travailler au Maroc, il y a la difficulté d'accès des défavorisées aux soins médicaux. Il en a été marqué : « Aujourd'hui, c'est assez pénible pour moi de voir quelqu'un, enfant ou adulte, faire un diagnostic et savoir qu'on peut le guérir, mais ne pas pouvoir le faire. C'est très frustrant ». Devant cette réalité, il essaie, à son niveau, d'apporter l'aide qu'il peut aux laissés-pour-compte, conscient que l'accès généralisé aux soins doit être une priorité au Maroc. Pour lui d'ailleurs, le développement économique du Maroc doit aller de paire avec le développement social; lequel ne peut se faire si une part importante de la population souffre.

Bien entendu, toutes les raisons qui l'ont poussé à tenter une expérience professionnelle à Casablanca, ont pour ciment, l'attachement affectif qui le lie au Maroc. Sans cela, une vie entre les deux rives de la Méditerranée serait difficile à mener. Il nous déclare ainsi : « Je l'ai fait au Maroc parce que c'est le pays de mes origines. J'y ai des amis, de la famille, je m'y sens chez moi, et c'est un facteur stimulant ». ■

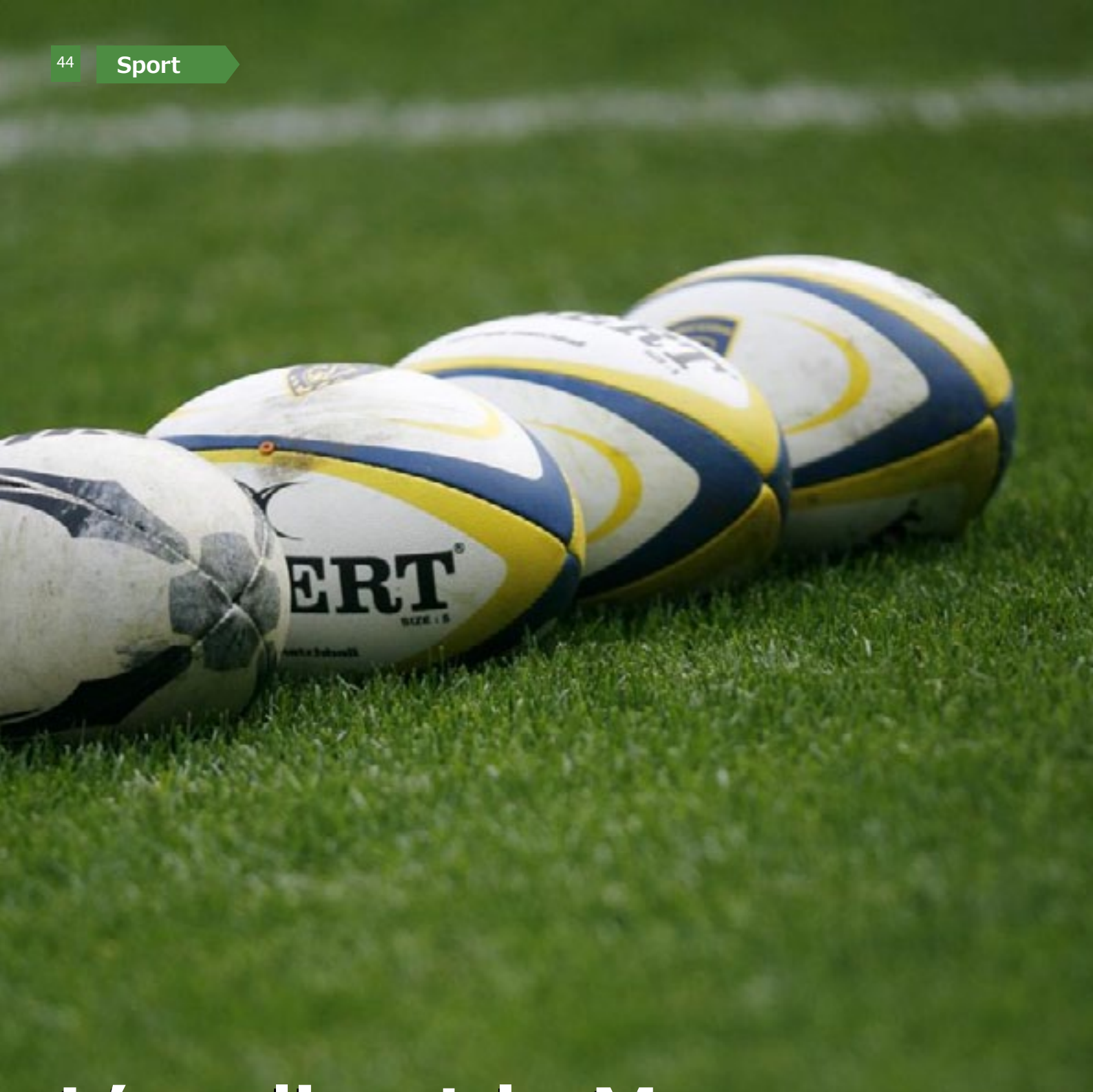

L’ovalie et le Maroc, une histoire à écrire

Dans les cœurs et sur les terrains au Maroc, la domination du football est incontestable, l'athlétisme arrivant en seconde position. Parmi les sports dont on ne parle pas beaucoup au Royaume, il y a... le rugby ! Pourtant, dans cette discipline l’équipe nationale est l’une des plus régulières du continent. Mais à part Abdelatif Benazzi, ancien capitaine du XV de France, peu de joueurs marocains sont connus au delà du cercle des connaisseurs. Et pourtant, le potentiel existe, nous explique Othmane Badour, ancien Lion de l'Atlas et aujourd'hui entraineur du SC Siemensstadt Berlin.

Par Yann Ngomo

La première image qui vient à l'esprit quand on essaye d'associer le Maroc au rugby est généralement celle d'Abdelatif Benazzi, ancien capitaine du XV de France, avec lequel il a remporté le tournoi des 5 nations en 1997. S'il a vécu les meilleurs moments de sa carrière avec la France, c'est bien au Maroc que débute sa belle histoire avec l'ovalie, dans sa ville natale d'Oujda.

Né le 20 août 1968, ses aptitudes physiques lui taillent un excellent profil pour le rugby. Il intègre à 16 ans la meilleure équipe du pays, l'Union d'Oujda, où il explose rapidement, et obtient une sélection en équipe nationale junior du Maroc en 1985. A 18 ans, il est le meilleur joueur du pays. Il a le temps d'honorer une sélection avec le XV sénior marocain en 1990 contre la Belgique, mais à partir de ce moment, le reste de sa carrière internationale se fera avec le XV de France.

Les Lions de l'Atlas de rugby

Si Benazzi est l'une des figures marquantes du rugby au Maroc, il faut dire que ce sport a eu une histoire avant et après lui. Le XV marocain dispute en effet son premier match le 25 décembre 1931 à Rabat, contre l'Espagne (défaite, 6-14). Marocains et Espagnols se sont régulièrement affrontés entre 1931 et 1932, pour un bilan favorable aux Espagnols.

Il faut attendre 1968 pour voir le Maroc remporter sa première victoire, face... à l'Espagne ! Les Lions de l'Atlas s'imposent alors 6-5. Ils ne se sont malheureusement jamais qualifiés pour une Coupe du Monde de rugby, mais ils ont remportés deux coupes d'Afrique en 2003 et 2005. Aujourd'hui, le XV du Maroc est classé 26e sur 95 pays inscrits à la Fédération internationale de rugby.

Mais ces exploits ont été possibles en grande partie grâce aux joueurs marocains évoluant en France. En cela, Benazzi n'est pas une exception. Malheureusement, au Maroc, il n'existe pas de championnat professionnel.

Othmane Badour : « Il faudrait avoir les bonnes personnes aux bons postes »

Cependant, ce n'est pas dû à un manque de potentiel, nous explique Othmane Badour. Cet ancien international marocain (en 1991 et 1995) est aujourd'hui entraîneur du SC Siemensstadt de Berlin (2ème division allemande). Ayant fait ses débuts de joueur au club de la Poste de Rabat (ASPTTR), il a ensuite évolué au Benfica Lisbone, à Madrid, et au PSG. Il nous confie : « Si moi, en tant que Marocain, j'ai pu y arriver, d'autres peuvent faire pareil ».

Sous condition, toutefois, que les infrastructures s'améliorent. « S'il y avait plus de terrains, des entraîneurs, des douches chaudes, beaucoup de jeunes n'hésiteraient pas à apprendre et pratiquer ce sport. Aux entrainements, il n'y aurait pas 20 personnes, comme ici [à Berlin, ndlr], mais 100. Le Maroc a tellement de jeunes qu'il devrait être bon dans tous les sports. »

Mais la situation ne semble pas s'améliorer. Des trois clubs de rugby de la capitale qu'il y avait de son temps, un seul subsiste. Les terrains aussi se font rares, et pour cause. « Le prix du mètre carré à Rabat (et dans beaucoup de régions du Maroc) a tellement augmenté que plus personne ne penserait à garder des grands espaces « vides » pour y avoir des terrains de rugby ». Une des conséquences, Selon Othmane Badour, qui suit de loin le championnat marocain, le niveau de jeu a baissé ces dernières années au Maroc.

« Il faudrait un nouvel esprit, que le sport passe avant les intérêts personnels. Les bonnes personnes aux bons postes pourraient beaucoup faire avancer le rugby au Maroc ». ■

Maroc :Yes, we CAN

Depuis la CAN de 1988, le Maroc n'avait plus abrité de grande manifestation footbalistique. Mais le bout du tunnel est en vue. Le Royaume accueillera la Coupe d'Afrique des Nations soit en 2015, soit en 2017. La Confédération africaine de football rendra son verdict fin janvier 2011.

Par Oumar Baldé

Après le retrait de la République démocratique du Congo, il ne reste plus que l'Afrique du Sud et le Maroc pour organiser les 30e et 31e Coupes d'Afriques des Nations de football (CAN). L'une des deux reviendra donc forcément au Maroc, puisque la Confédération africaine de football (CAF) a bouclé la phase de réception des candidatures le 30 septembre dernier.

Avec deux candidats pour les deux compétitions, la seule question qui subsiste est : laquelle reviendra au Maroc ? Le verdict est attendu pour fin janvier 2011, lors de la réunion du comité exécutif de la CAF, qui se prononcera sur les rapports des commissions d'inspection. Mais, il y a fort à parier que celle de 2015 sera marocaine, vu que la « nation arc-en-ciel » a récemment accueilli la Coupe du Monde de la FIFA.

Pourquoi le Maroc en 2015 ?

D'abord parce que contrairement à l'Afrique du Sud, le Maroc n'a pas accueilli de manifestations footballistiques d'envergure depuis longtemps. En effet, la seule édition de la CAN abritée par le Maroc remonte à 1988. Cette année, les Lions de l'Atlas se faisaient éliminer en demi-finale par le Cameroun, qui remportera l'épreuve. Entre temps, l'Afrique du Sud a abrité et remporté la CAN 1996, avant d'accueillir la première Coupe du monde en sol africain en juin 2010.

Côté infrastructures sportives, le pays du président Zuma dispose d'un atout de taille : ses stades flambants neufs sortis de terre pour accueillir la dernière Coupe du monde. Il en est de même pour ce qui touche aux autres infrastructures routières, hôtelières...

Le Royaume, avec ses six stades prévus (Rabat, Casablanca, Fès, Tanger, Marrakech et Agadir) aura de son côté dépassé le minimum de quatre stades exigés par la CAF. De plus, pour ce qui est des infrastructures routières, aéroportuaires, hôtelières, touristiques, et les télécommunications, le Maroc n'est pas en reste.

La commission d'inspection de la CAF a visité le Maroc

Si ces arguments plaident donc pour le Maroc, il faut bien que la CAF se fasse une idée de la réalité sur le terrain. C'est pourquoi des inspecteurs de l'instance décisionnaire du football africain ont visité le Royaume du 23 au 27 novembre dernier, pour juger de l'état des infrastructures.

Reçus par le ministre marocain des sports à Rabat mardi 23 novembre, les commissaires de la CAF ont ensuite successivement visité les installations de Casablanca, Fès, Tanger et Marrakech avant de regagner Le Caire le samedi 27 novembre 2010. Espérons qu'ils aient gardé de bons souvenirs de cette visite. ■

Le FUS de Rabat sacré champion d'Afrique

Le 4 décembre dernier, le Fath Union Sport (FUS) de Rabat a réalisé un exploit historique en allant remporter la Coupe de la CAF sur le terrain des Tunisiens du Club Sportif Sfaxien (CSS). Cette victoire (2-3) assure le premier sacre international du club de Rabat. Le FUS est le deuxième club marocain à s'inscrire dans le palmarès dans la nouvelle formule de cette compétition. Celle-ci date de 2004, année où la CAF décide de fusionner la Coupe des vainqueurs de coupe, et l'ancienne Coupe de la CAF. L'équipe des FAR de Rabat fut la première équipe marocaine à s'imposer dans cette compétition en 2005. Notons par ailleurs que le Kawkab de Marrakech en 1996 et le Raja en 2003 ont remporté le tournoi dans son ancienne formule, tandis que le WAC remportait la Coupe des vainqueurs de coupe en 2002. ■

Top 5 des buteurs MRE dans les championnats européens (en date du 14 Décembre 2010)

Nom	Club	Championnat	Nombre de buts
Mounir El Hamdaoui	Ajax Amsterdam	Pays Bas	11
Youssef El Arabi	Stade Malherbe Caen	France	10
Mehdi Carcela	Standard Liège	Belgique	9
Adel Taarabt	Queens Park Ranger	Angleterre	9
Marouane Chamakh	Arsenal	Angleterre	7

Interview
Dr Mourad Alami
Ecrivain

« En plus d'être orale, la darija marocaine doit aussi devenir écrite »

Fort de plus de 35 ans d'expérience dans le domaine de la traduction, l'universitaire Dr Mourad Alami, qui a passé de longues années en Allemagne, est rentré définitivement au Maroc en juillet 2008. Son cheval de bataille : redonner sa place et une force à la darija dans laquelle se trouve selon lui l'identité des Marocains. Dans cet entretien qu'il nous accorde, Dr Mourad Alami revient sur son plaidoyer pour une meilleure prise en compte de la darija au Maroc. Il pointe également la production d'ouvrages littéraires jugée insatisfaisante.

Propos recueillis par Mohamed Ezzouak

Yabiladi.com : Comment voyez-vous la cohabitation de l'arabe classique avec la darija au Maroc ?

Dr Mourad Alami : Je ne vois pas de soucis dans l'utilisation collective de l'arabe classique et de la darija, et même d'une autre langue à l'instar de l'amazigh. Le brassage culturel a toujours été fort au Maroc. On retrouve dans le Royaume différentes cultures parmi lesquelles la culture andalouse, juive ou gnawa entre autres. On parle dès lors d'une vive diversité culturelle.

Par ailleurs, il existe un amalgame entre la langue du Coran et la langue Arabe. Il faudrait arriver à distinguer les deux. On pense que celui qui est contre la langue arabe est contre l'Islam. L'arabe classique est un symbole d'unité contre l'occupant français. Nous en avons hérité. Seulement, aujourd'hui il faut se départir de cette langue et encourager une liberté dans l'enseignement de la darija dans les écoles.

La richesse culturelle de la darija provient du fait qu'elle possède plusieurs accents et dérive vers plusieurs dialectes. Chacun s'approprie la langue selon sa géographie. Serait-il possible dès lors de parler tout simplement des darijas et non plus de la darija ?

C'est une expérience qu'on ne peut juger aussi facilment. Il faudrait tout simplement parvenir à rendre la darija plus profonde, à la rendre beaucoup plus riche. En plus d'être orale, elle doit aussi devenir écrite, ce qui implique une systématisation et une standardisation de cette langue.

En outre, pratiquement toutes les langues ont eu une influence extérieure. Par exemple dans la darija nous avons plusieurs termes qui proviennent de l'Arabe classique, du Français ou encore de l'Italien.

On pourrait dire qu'une langue se construit au fil du temps par les hommes. Nous gagnerions pleinement à combiner toutes ces différences qui se sont incrustées dans la darija pour en faire une langue unique commune à tous les Marocains.

« Il faudrait tout simplement parvenir à rendre la darija plus profonde, à la rendre beaucoup plus riche »

Grâce à votre double culture germanique et marocaine, vous êtes à l'origine de l'adaptation de plusieurs œuvres dont des contes en darija. Quel était votre but ?

J'ai publié la traduction des « Elégies de Duino », du poète allemand Rainer Maria Rilke. J'ai également adapté et publié en mai 2010 la pièce de théâtre « Nathan le sage » de G.E. Lessing, penseur, philosophe et théologien allemand en arabe marocain.

J'ai changé l'intitulé et son titre est « Mhhebbet elhhekma kenz, eddiyanat ettlata ». Pour cette pièce, je n'ai pas voulu l'écrire avec des caractères latins. Par contre en 2009, j'ai publié des contes allemands, avec des caractères latins et de prononciation française destinés aussi bien au public marocain qu'à chaque étranger désireux d'apprendre la darija. »

Ce qui m'a intéressé dans l'adaptation de contes européens, c'est la transmission de la culture occidentale aux jeunes Marocains d'ici ou d'ailleurs, mais également, l'enrichissement de leur culture générale. Il faut qu'une grande partie de la population profite de cette richesse culturelle que sont les contes et ouvrages et pas juste une élite minoritaire.

L'objectif essentiel en gros était de montrer aux Marocains d'ici la richesse du patrimoine culturel germanophone mais aussi de permettre aux jeunes Marocains d'ailleurs d'acquérir un vocabulaire en relation avec leurs origines. Malheureusement, le problème qui se pose est qu'il n'y a pas assez d'ouvrages traduits vers l'arabe classique ou la darija.

Vous êtes rentré définitivement au Maroc. Arrivez-vous à vivre de la vente de vos ouvrages ?

Vous savez, mes ouvrages ont été soumis à un tirage très faible. Il faut aussi que je vous avoue que j'ai moi-même financé leurs parutions. Ce qui m'importe avant tout c'est que les grands parents par exemple continuent de raconter des histoires à travers les livres à leurs petits-enfants. Mes contes sont destinés aussi à la jeunesse marocaine. Ils sont accessible dès 10 ans et peuvent être lu sans problème.

Le point sur lequel je voudrais insister c'est par rapport à la production intellectuelle au Maroc. Elle est beaucoup trop minime. Nous ne produisons pas plus de 1200 livres par an et nous avons tout juste 40 maisons d'édition. C'est beaucoup trop peu. De surcroît, ce sont généralement de petites structures avec des problèmes. En Allemagne ce ne sont pas moins de 94 000 nouveaux titres qui paraissent chaque année et nous y retrouvons plus de 17 000 maisons d'édition. La comparaison ne peut se faire. ■

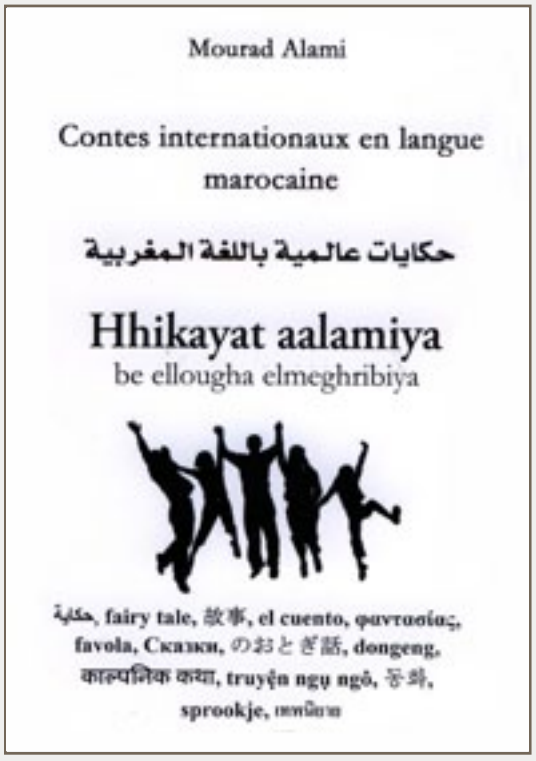

Mourad Alami, un passionné de la darija

Le professeur Mourad Alami, passionné de langues et civilisations est un défenseur exalté de la darija. Il a à son actif la publication et l'adaptation de divers ouvrages de littérature allemande et universelle en arabe marocain.

En 2009, paraissait son recueil de contes internationaux en darija. Y figurent 29 histoires merveilleuses choisies parmi les plus connues, comme celles recueillies par les frères Grimm. Ses dernières publications sont une traduction en arabe marocain des poèmes « Elégies de Duino » de Rainer Maria Rilke et une adaptation de la pièce de théâtre « Nathan le sage » de G.E. Lessing à l'arabe.

Avant sa passion pour la darija, Mourad Alami est traducteur d'arabe classique, de français et d'anglais vers l'allemand. Il a traduit plus d'une quarantaine d'ouvrages, surtout économiques, juridiques et scientifiques.

Lu pour vous

« Une année chez les Français »

de Fouad Laroui

Fouad Laroui, un nom qui a crée la surprise lors des nominations pour le prix Goncourt 2010, avec son dernier roman « Une année chez les Français ». Cet auteur et universitaire marocain établi aux Pays-Bas emmène le lecteur dans un univers très particulier, celui du lycée Lyautey à Casablanca, en l'an 1969.

Par Frederic Schmachtel

L'auteur raconte l'histoire de Mehdi, un jeune garçon de Beni-Mellal. Pour son professeur de français, Mehdi, imbu de lecture, est un prodige qui doit bénéficier de l'éducation française. C'est ainsi qu'il le fera bénéficier d'une bourse pour entrer au lycée Lyautey de Casablanca.

Mehdi y atterrit comme dans un nouveau monde. « Un pitchoun, deux bibis, et une falise », voilà comment le gardien introduit Mehdi au surveillant général. Ce dernier reste perplexe devant ce jeune qui ne vient pas à la rentrée des classes accompagné de ses parents, mais de deux dindons. Si au début, Mehdi reste muet, le surveillant ne l'est pas pour autant : « Faut faire des phrases entières, fils. Tu es maintenant dans le meilleur lycée français hors de France. Ne l'oublie jamais ! Ici, on parle correctement. »

Le moule de l'éducation française est à l'œuvre. Le regard frais, l'esprit naïf, Mehdi part à sa découverte. Fouad Laroui connaît pourtant bien cet univers pour y être lui-même passé. Il nous livre ses secrets.

Mehdi découvrira la vie en internat, le monde des pions et de la hiérarchie française. Il s'essaiera au théâtre, plongera dans les bandes dessinées, suivra les discussions politiques sur un monde encore bipolaire... Pour ne pas passer ses week-ends seul en internat, il fera son entrée dans une famille française aisée de Casablanca, devenant le demi-frère d'un de ses camarades de classe. Pour une autre, il restera pendant toute l'année le « petit Kaki », son petit chouchou quelque peu exotique.

Ce statut d'étranger lui reste collé au corps. Mais étranger, il l'est aussi dans le monde dont il est issu. Lui qui depuis toujours ne vivait que dans les livres que lui donnaient son père et son professeur de français, n'arrive pas à communiquer ses expériences « chez les Français » à sa famille.

Coincé entre les Français et les Marocains, il commence toutefois à s'accommoder à sa situation. Il navigue entre les deux mondes à l'aide de ses livres, qui lui procurent une certaine indépendance. Son avidité intellectuelle lui vaudra le « Prix d'excellence » en fin d'année scolaire. Une année qui, il le comprendra « confusément » en quittant les bâtiments avant les grandes vacances, aura été « l'année décisive de sa vie ».

Récit avant tout humoristique, « Une année chez les Français » ne manque pas de mettre en relief les anachronismes entre deux mondes qui se côtoient mais qui ne se connaissent pas. A travers son protagoniste, Fouad Laroui pose un miroir à ce milieu des Français de Casablanca. ■

Chouf Ouchouf, en Europe

Du 4/12 au 31/12/2010

« Chouf Ouchouf », qui signifie en arabe : « Regarde et regarde encore ! » explore avec humour et humanité le thème de la rencontre avec le nouveau et l'inconnu. C'est au duo suisse Zimmermann & de Perrot qu'est revenu l'écriture et la mise en scène de la pièce interprétée par le Groupe Acrobatique de Tanger qui transpose leurs désirs et leurs peurs en scènes, pleines de cascades.

Le 4 et 5/12 à Mâcon
Le 7 et 8/12 à Montpellier
Le 10 et 11/12 à Gap
Du 15 au 17/12 à Chalons-sur-Saône
Le 19 et 20/12 à Châteauroux
Du 28 au 30/12 à Bern (Suisse)

Plus d'infos :
www.zimmermanndeperrot.com

Photo :Mario Del Curto / Strates

Marocaines d'ici et d'ailleurs à Bruxelles

Le 18 et 19/12/2010

Le conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), part à la rencontre des femmes marocaines du monde en organisant une série de quatre rencontres régionales, de décembre 2010 à mai 2011 dans quatre régions du monde : l'Europe, l'Afrique sub-saharienne, les pays arabes et les Amériques.

Cette initiative a pour but de mieux cerner les problématiques spécifiques à chaque pays et de contribuer efficacement à améliorer les conditions de vie, de travail et de droits des Marocaines à l'étranger.

La première de ces rencontres aura lieu les 18 et 19 décembre 2010, à Bruxelles, capitale de l'Union européenne.

Pour plus d'infos : www.ccme.org.ma

Le concert Maroc 100% à Paris

Le 8/01/2011

Le rendez-vous annuel, devenu incontournable pour tous les fans du Chaabi, célébrera en 2011 sa dixième édition. Organisé par Mega Net Productions, cet événement exceptionnel nous entraînera au cœur de la musique marocaine en présence de nombreux artistes tel que : Daoudi, Daoudia, Hamid El Kasri, Abderrahim Souiri, H-kayne et pleins d'autres.

Sur réservation au prix unique de 35,00 €
Date : 8 janvier 2011, à partir de 20h00
Lieu : Palais des Congrès à Paris-Est Montreuil
Metro : Station Robespierre ligne 9, sortie Rue Barbès

Infoline : 01 43 46 82 88

Careers In Morocco

Careers in Morocco 2011 à Londres

Le 22/01/2011 de 9h-17h

Après Paris et Montréal, l'initiative Careers in Morocco ouvrira son forum des compétences marocaines à Londres le 22 Janvier à l'hôtel Marriot Rennaissance. Véritable rendez-vous incontournable, l'initiative est un lieu de rencontres privilégiées entre les prestigieuses entreprises du Maroc et les compétences marocaines à l'étranger en quête d'information sur les opportunités de carrière et d'investissement dans le Royaume.

Plus de 1500 cadres marocains seront attendus le 22 Janvier 2011 pour établir des contacts fructueux avec plus d'une vingtaine d'entreprises et multinationales opérant au Maroc.

Métro: Holborn Tel +44 207 829 9888
Plus d'infos : www.careersinmorocco.com

Interview
Hayat Bouffarrachen

Mariages précoces au Maroc : pour un changement des mentalités !

Pour l'année 2009, le ministère de la Justice a enregistré 33 253 actes de mariage de mineurs conclus. Ce chiffre est en légère hausse et représente plus de 10 % de tous les mariages au Maroc.

Pour Hayat Bouffarrachen, chef de Division des affaires Féminines au ministère de la Jeunesse et des Sports, présidente Fondatrice de l'Organisation Marocaine de l'Equité Familiale (OMEF) et chercheur en développement social, l'éradication des mariages des femmes mineures doit passer par un éveil collectif des consciences.

Propos receuillis par Halima Djigo

Yabiladi.com : Quel est votre sentiment par rapport à la hausse des mariages de filles mineures ?

Hayat Bouffarrachen : C'est un mélange de désolation et révolte qui m'anime. Cette hausse constante reflète un Maroc à deux vitesses. Nous avons des citoyennes qui recueillent les fruits des avancées géantes vers l'égalité des sexes. A côté, au 21éme siècle au Maroc, il y a des enfants qui subissent une forme d'exploitation, de martyre physique et psychologique. Des adolescentes sont en outre privées de leurs droits élémentaires à savoir aller à l'école.

En ce qui concerne les chiffres, permettez-moi de manifester mon indignation. Les autorités devraient faire le point sur ces milliers d'enfants qui se marient au nom des traditions ou de l'honneur. Je suis persuadée que ces adolescentes le font par nécessité, par ignorance ou pour sortir d'une précarité. Et cela malheureusement, avec les bénédictions des adultes voire même des représentants de l'Etat au niveau local.

En tant que psycho-sociologue, que pensez-vous des juges qui accordent une autorisation de mariage pour les filles mineures ?

Effectivement, le législateur s'est donné des moyens afin de pouvoir remédier aux cas spéciaux liés par exemple à des contraintes socio-économiques et socio-culturelles. L'article 19 du Code marocain de la Famille autorise les juges à accorder leur consentement pour un mariage précoce en se référant à une expertise médicale et une enquête sociale.

Mais l'aptitude au mariage est très souvent jugée seulement sur critères physiques. Il suffit que la jeune fille soit un peu forte avec des rondeurs et qu'elle ait eu ses règles pour que ladite expertise soit favorable. Où se situe la frontière ?
Pour l'enquête sociale, je doute quelle puisse réellement se faire, car il y a un manque cruel de personnels qualifiés pour cela. Les assistantes sociales sont encore très peu nombreuses. Je crois qu'aujourd'hui, cette tâche est attribuée aux «mkadems».

« Les coutumes et les pressions sociales sont beaucoup plus influentes que la loi et la moudawana »

La perception du mariage est problématique. Tous les moyens sont bons pour encourager le mariage d'une jeune fille. La preuve c'est qu'un bon nombre de mariages sont conclus et consommés d'une manière informelle au vu et au su de tout le monde. C'est une affaire de « la jamaa ou la Kbila ». Les coutumes et les pressions sociales sont beaucoup plus influentes que la loi et la moudawana.

Et que proposez-vous ?

J'ai un appel à lancer en tant que militante mais aussi en tant qu'élue communale. Les querelles des « *majalisses* » et les petits calculs personnels ne feront pas avancer le pays, on n'est pas élu pour être obsédé par la préparation des prochaines élections ! J'appelle les élus locaux à réagir et à mieux prendre en considération cette question. Il est impératif de passer à l'acte. C'est avant tout le rôle des départements d'Etat. Mais il faut conjuguer les efforts de tous pour contrecarrer ce problème sérieux et sensible qui met à mal la cellule familiale et accroît les problèmes sociaux. ■

Sidaction 2010
Donner c'est agir contre le sida au Maroc

Depuis le 6 et jusqu'au 31 décembre, le Sidaction 2010 vise à récolter des dons pour la lutte contre le sida. Une lutte qui se voit fragilisée par le manque de financements internationaux, et qui a aujourd'hui pour principal enjeu au Maroc, le dépistage.

Par Frédéric Schmachtel

La journée mondiale de lutte contre le sida (1er décembre), l'a fait reconnaître une nouvelle fois : la lutte contre le VIH/Sida est loin d'être gagnée. Selon ONUSIDA, environ 33 millions de personnes dans le monde sont aujourd'hui séropositives ou sidéennes.

Des avancées importantes ont été enregistrées au niveau de l'accès au traitement, mais aujourd'hui, la crise économique menace l'avenir de la lutte contre le sida. Les grands pays pourvoyeurs de fonds limitent leurs contributions à l'action contre le sida, ce qui menace les efforts entrepris dans de nombreux pays, notamment au Maroc. C'est pour cela que l'Association de Lutte Contre le Sida (ALCS) a lancé une importante campagne de récolte de fonds. Avec 3 621 personnes malades du sida au 30 septembre 2010, selon Mme. Himmich, présidente de l'ALCS, le Maroc ne figure pas parmi les pays les plus touchés par la pandémie. Mais à cause de cette faible prévalence et de son niveau « intermédiaire » en termes de revenu des ménages, le Royaume est parmi les premiers pays auxquels on limite les fonds.

Ainsi, le Sidaction 2010, lancé le 6 décembre, véhicule l'importance du don. « Donner, c'est agir contre le sida », voilà l'idée principale, transmise notamment par Gad Elmaleh, parrain du Sidaction 2010. La campagne sera menée sur plusieurs fronts : radios, partenairiat sur internet, Facebook, Twitter et les chaînes de télévision 2M et Al Aoula. C'est d'ailleurs 2M qui produit le point culminant de la campagne : l'émission spéciale Sidaction 2010. Reportages, témoignages, plateaux télévisés, humour et variété seront au programme le 17 décembre prochain. L'accent sera mis cette année sur le dépistage. En effet, des estimations datant d'il y a deux ans chiffraient le nombre de personnes, infectées du VIH sans le savoir, à 25 000 dans le Royaume. « Je pense qu'au jour d'aujourd'hui, ça devrait être beaucoup plus », estime Mme Himmich.

Mais le dépistage se heurte encore à de nombreux tabous au Maroc. Le sida n'est pas encore considéré comme une maladie chronique comme les autres. La preuve, les visages des personnes témoignant dans les reportages du Sidaction seront floutés.

Aujourd'hui, 40 000 tests gratuits sont effectués chaque année au Maroc. Selon Mme Himmich, l'idéal serait d'atteindre les 2 millions. ■

Cinéma

Saïda Jawad dans la peau de Rachida Dati

Alliée de Sarkozy lors des présidentielles de 2007, Rachida Dati sera incarnée sur grand écran dans « La Conquête ». Et pour jouer son rôle, une autre Franco-marocaine, Saïda Jawad, artiste encore méconnue du grand public.

Par Oumar Baldé

Saïda deviendra Rachida en 2011 dans un film qui retrace le parcours de Nicolas Sarkozy durant la campagne présidentielle de 2007. Tous les grands ténors de la bande de l'hyper-président sont représentés. Et pour jouer le rôle de Rachida Dati, le réalisateur Xavier Durringer s'est attaché les services d'une Franco-marocaine, Saïda Jawad.

A 37 ans, cette actrice qui reste encore méconnue, a une occasion en or se faire une place dans le cinéma français. Compagne depuis sept ans du réalisateur Gérard Jugnot, avec qui elle a joué la comédie Rose et noir, Saïda Jawad n'hésite pas à exprimer son avis sur l'ex-ministre de la Justice française. Elle dit, dans La Voix du Nord, trouver celle qui fut auparavant chargée de communication du candidat Sarkozy « extrêmement vorace. C'est quelqu'un qui n'a pas peur, qui va de l'avant. Elle voulait en faire partie et elle y est notamment parvenue grâce à des sourires. Même si elle a des circonstances atténuantes, elle la beurette de Chalon-sur-Saône... »

« Rachida Dati est quelqu'un qui n'a pas peur, qui va de l'avant. Elle voulait en faire partie et elle y est notamment parvenue grâce à des sourires »

Une beurette originaire d'Hem (nord de la France) pour incarner donc l'une des beurettes les plus controversées du quinquennat de Sarkozy, aujourd'hui casée dans son poste d'eurodéputée. Saïda Jawad devra faire preuve de talent pour restituer la gestuelle de Rachida. Car fait-elle savoir : « Ce n'est pas un rôle avec beaucoup de répliques, mais plus un travail sur les regards. »

Saïda sera entourée de plusieurs acteurs, comme Denis Podalydès, dans le rôle du bouillant candidat Sarkozy, ou encore Florence Pernel dans celui de Cécilia, l'ex-épouse de Sarko. Claude Guéant, alors directeur de cabinet du candidat de l'UMP, sera lui incarné par Hyppolyte Girardot, au moment où Samuel Labarthe interprète le rôle du rival attribué à l'ancien chef de la diplomatie française et premier ministre, Dominique de Villepin. Et enfin le président de l'époque Jacques Chirac, sera joué par Bernard Le Coq.

« La Conquête », qui revient sur la marche de Sarkozy vers la magistrature suprême française (la période 2002-2007), est une « fiction à l'anglo-saxonne, très documentée » selon son scénariste et dialoguiste Patrick Rotman. Le long métrage est produit par Mandarin Cinéma. ■

Italie : Une Marocaine élue « Maxim Girl of the Year »

Le célèbre magazine pour hommes Maxim, dans sa version italienne, a réservé à ses lecteurs une sacrée surprise dans son édition de novembre 2010, en mettant en couverture une Marocaine. Jihane Louhkiar, mannequin de 21 ans, n'a pas laissé indifférent le jury du magazine...

Par Yann Ngomo

La native de Casablanca a réussi ce coup de force en remportant le concours « Maxim Girl of the Year », organisé par la rédaction de la publication. Ce concours opposait des jeunes mannequins des quatre coins du monde, qui se sont affrontées au cours de l'année.

Jihane a obtenu les faveurs du jury devant près de 300 candidates. Désignée Miss Maxim, elle fera ainsi partie des créatures de rêves retenues pour poser dans le calendrier de charme de Maxim Italie 2011, dans lequel chacune représente un mois de l'année, vêtue au minimum, ou pas du tout.

Dans une interview, Jihane relate son parcours. Elle y explique entre autres, son « enfance compliquée », son arrivée en Italie à l'âge de 16 ans, et ses débuts difficiles dans le showbiz, monde dans lequel elle a été lancée par l'ancien mannequin italien Simona Ventura, dont elle serait une admiratrice.

Loin d'être complexée par sa religion musulmane, la jeune fille se dit fière de ce qu'elle a accompli. Ainsi, à l'attention de ses détracteurs, qui lui reprochent d'offenser l'éthique musulmane, elle répond simplement que ses photographies ne vont pas contre l'islam. Pour elle « le travail et la foi sont deux choses distinctes ». De même, elle estime que poser pour Maxim n'est pas de la provocation, mais l'expression de sa liberté.

Difficile d'imaginer que ce discours passe auprès de l'opinion publique marocaine, pour qui la nudité reste un tabou des plus sacrés. On se souvient en effet du tollé provoqué en novembre 2009, lorsque la présentatrice de 2M, Nadia Larguet, alors enceinte, apparaissait en couverture du magazine Femmes du Maroc.

Plus récemment, en octobre dernier, il y a eu le cas de la comédienne Latifa Ahrare qui s'est attirée les foudres d'une partie de son auditoire à Marrakech. Motif des plaintes, à un moment de la pièce Capharnaüm, elle s'est progressivement déshabillée pour ne garder que son bikini.

Malgré son courage et la fierté qu'elle a de son métier, Jihane ne devrait pas être mieux perçue par l'opinion publique marocaine. ■

Pays du Golfe

Les Marocaines dans l'œil du cyclone

Entre mauvais traitements et traite dans les réseaux de prostitution, l'exploitation des femmes étrangères dans les pays du Golfe est une réalité. Les Marocaines n'échappent pas à cet « enfer ». A côté de ce phénomène, c'est l'image des Marocaines et partant de là, de tout le Maroc qui est mal interprétée.

Par Ibrahima Koné

Ajman dans les Émirats Arabes Unis (EAU), trois personnes ont été arrêtées en juin dernier par la police, après avoir tenté de « vendre » une Marocaine à un policier en civil pour 40 000 dirhams émiratis (plus de 97 000 dirhams marocains). Mars 2010, la Ligue démocratique des droits de la femme a dénoncé la situation des Marocaines exploitées sexuellement dans les pays du Golfe, particulièrement aux Émirats. Cette dénonciation intervenait après la condamnation à perpétuité, par un tribunal d'Abou Dhabi, des membres d'un réseau de prostitution qui faisait venir aux EAU des jeunes Marocaines en leur promettant un emploi stable et des salaires immuables.

A l'instar des EAU, de nombreuses étrangères sont exploitées dans la riche région pétrolifère du Golfe, comme au Koweït. Fin novembre, Al Watan a rapporté qu'un Koweïtien avait porté plainte auprès de la police car son épouse marocaine était partie. Mais lorsque la police la retrouve, la version de la femme va choquer les policiers. Elle s'est enfuie parce que son mari l'avait « offerte » à un autre homme afin d'avoir des relations sexuelles, en échange de l'abandon de dettes contractées. On ignore à l'heure actuelle la suite donnée à cette histoire aussi désolante qu'incroyable.

Au Koweït l'image des Marocaines s'est d'ailleurs beaucoup dégradée, surtout depuis la diffusion en été dernier, du film d'animation dénommé « Bu Qatada et Bu Nabeel ». Pour rappel, la série animée diffusée par la chaine Al Watan (même groupe de presse que le quotidien Al Watan) assimilait les Marocaines à des sorcières utilisant de la magie noire pour parvenir à leurs fins. Dans le 8e épisode de « Bu Qatada et Bu Nabeel », deux Koweïtiens se sont rendus à Agadir, où ils ont fait connaissance de deux Marocaines. La maman de ces dernières aurait servi du café aux deux visiteurs après y avoir versé une potion magique.

Si les réactions au Maroc ont valu des excuses officielles du Koweït, la perception de la femme marocaine dans les médias, notamment arabes, a pris un sacré coup au passage. Plus tard, l'Union de l'action féminine (UAF), a annoncé la création prochaine de l'Observatoire marocain pour la promotion de l'image de la femme dans la presse. Mais quel pourrait être son rôle hors du Maroc ? ■

La recette du mois : La Bissara

Wafa et Pau, duo maroco-catalan, parcourent le Maroc à la recherche des meilleures recettes de la cuisine régionale marocaine. Elle sait les trouver : à la source, dans les restaurants, auprès des chefs cuisiniers. Et lui sait les mettre en valeur, c'est son métier de photographe. Car la recette n'est pas tout, on mange aussi avec les yeux. Et en plus de nous faire découvrir les secrets de cuisine des chefs, Pau nous livre la petite histoire . Première étape : Chefchaouen. Premier plat : la Bissara. N'en déplaise à certains, la coopération maroco-espagnole a du bon...

Par Frederic Schmachtel

Pau Esculies est photographe (www.pauesculies.es), Wafa est médiatrice culturelle. Tous deux sont basés à Barcelone.

Une image très agréable est restée gravée dans ma mémoire depuis ma première visite à la ville de Chefchaouen il y a un an. Quelques hommes assis à la terrasse d'un restaurant de Bissara, devant leurs bols, de jolis bols rifains faits de céramique populaire de la région, en train de boire leur Bissara accompagnée de gros morceaux de pain.

Faisant abstraction du monde autour d'eux, ils étaient concentrés uniquement sur l'acte de consommer leur Bissara, absorbant toute l'énergie que ce mets leur offrait. Wafa et moi même, nous nous sommes joints à cette fête gastronomique sans hésiter une minute. Sans trop tarder, le cuisinier nous a proposé de visiter sa cuisine, où il nous a livré les secrets de cette soupe.

La recette

C’est un plat économique et facile à préparer. Selon le cuisinier du petit restaurant à Chefchaouen, pour préparer la Bissara, on a besoin de :

fèves sèches,
une gousse d’ail,
du cumin en poudre,
du piment doux,
du jus de citron,
de l’huile d’olive,
du sel et du poivre.

Pas de quantités exactes, car le cuisinier explique : « La quantité de chaque ingrédient dépend du goût de chacun. » Si on se trompe la première fois, on réessaye, en changeant les proportions, jusqu’à ce qu’on obtienne une préparation parfaite. « C’est en se trompant qu'on apprend à devenir un bon cuisinier », affirme-t-il.

Préparation

Les fèves doivent être préalablement trempées dans l'eau durant toute une nuit. Le lendemain, dans une grande casserole, on met fèves, épices, ail et de l’eau chaude, on couvre et on laisse cuire à feu doux.

Il faut compter au moins trois heures pour la cuisson ; au fur et à mesure on remue et on écrase les fèves à l’aide d’une louche en bois jusqu’à ce qu’elles soient réduites en purée. A la fin de la cuisson, rajoutez du jus de citron, goutez et rectifiez si nécessaire. Une chose est sûre, vous devriez préparer la Bissara sans hâte.

Une fois prête, servez la Bissara dans des bols et assaisonnez avec de l’huile d’olive, du cumin et du piment doux.

Une soupe déjà appréciée dans l'Egypte ancienne...

Dans les montagnes du nord du Maroc, on laisse cuire la Bissara toute la nuit. La soupe doit être prête le lendemain pour le petit déjeuner des paysans qui sortent à l’aube en direction des champs. Une bonne quantité de Bissara les aide à supporter les dures conditions de travail et à tenir jusqu’au déjeuner.

C'est le repas des pauvres; on dit d'ailleurs d'une personne sans le sou qu'elle est « tellement pauvre qu'elle ne mange que de la Bissara ». Mais en même temps, c'est un plat très riche et sain. Et cette soupe a une longue histoire. Jadis, elle fut consommée par l'Égypte ancienne, en Grèce et à Rome. Les Romains en particulier, consommaient la Bissara pour renforcer leur virilité. ■

Caftany

Caftan en mousseline de soie style empire ornée de strass.

www.caftany.fr

Caftany

Tenue en dentelle brodée à manches volants avec bed3iya à bretelles en taffetas de soie .
www.caftany.fr

Caftany

Caftan en taffetas marron porté sur une robe bustier en lamé or.

www.caftany.fr

Caftany

Tenue en taffetas brodée travaillé en sfiffa avec bed3iya en drap de soie.
www.caftany.fr

يا بلادي
YaBiladi.com